

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023

Projet  
Stratégique  
Horizon 2027

# ÉDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voilà qu'une nouvelle année associative se termine. Elle est une nouvelle fois passée très vite et aura été riche en éléments positifs et moins positifs. Ne retenons que le positif.

Les ergothérapeutes ont enfin accès au droit à la prescription des aides techniques. C'est une formidable avancée pour notre corps professionnel. Il reste cependant beaucoup à faire pour convaincre nos politiques et décideurs de la nécessité d'inscrire l'accès direct aux soins en ergothérapie. Dans le même ordre d'idées, nous allons mener des actions pour que les ergothérapeutes intègrent les URPS, ce qui facilitera l'identification sur le terrain et donc le recours aux soins en ergothérapie pour la population.

Le dispositif MaPrimAdapt' entrera en application en janvier 2024. Les ergothérapeutes sont identifiés dans le parcours usagers. Il reste des actions à mener pour que nous percevions une rémunération à la hauteur de l'investissement et du temps passé pour la résolution de ces cas complexes.

Nous avançons pas à pas matière d'actions de prévention avec le dispositif TaPasS, mais les premiers retours sont encourageants et nous espérons que les contacts pris avec les ministères chargés de ce dossier porteront leurs fruits.

Le combat continue sur le plan des actions menées sur le sujet de la nouvelle ingénierie de la formation, du plan antichute, la revalorisation des forfaits TND, etc.

Sur le plan du fonctionnement de notre association, les faits notables pour 2023 auront bien entendu été marqués par les départs d'Alison Da Cruz Lima à la communication et de Nicolas Biard au poste de directeur technique. Je les remercie pour leur investissement et les actions menées. La relève a été assurée et bien assurée par Nivega Ketheeswaran à la communication et Fanny Soum-Pouyalet pour la direction technique. Je tiens d'ores et déjà à saluer la qualité de leur travail.

Au niveau événementiel, 2023 aura été marquée par l'affluence record lors des journées nationales de l'ergothérapie sur le thème de la pédiatrie à Lyon. Je tiens une nouvelle fois à remercier le comité d'organisation, les salariés de l'ANFE, le comité scientifique pour l'énorme travail réalisé et qui a permis à ces journées d'être couronnées de succès. Dans le même ordre d'idées les journées ergothérapie pratiques d'Issoudun ont permis de fédérer les ergothérapeutes du Centre Val de Loire et d'autres régions. Ces journées ont, elles aussi, montré le dynamisme de la profession. Enfin, la préparation des prochaines assises nationales de l'ergothérapie indique, par le taux de réponse inédit à l'appel à communication, que la problématique de l'évolution de nos pratiques, de nos environnements et de nos occupations est au cœur de la réflexion de nos confrères et consœurs.

Même si chacun d'entre nous, au fond de lui-même, pense que nous pourrions avancer plus vite, je me veux optimiste et je reste confiant en l'avenir. Les petits pas nous font malgré tout avancer. La poursuite de notre projet associatif est en marche et la participation de tous constitue sans nul doute un atout pour la défense et la promotion de notre belle profession.

Soyons fiers d'être ergothérapeutes.

**Arnaud Schabaille**  
Président de l'ANFE

# SOMMAIRE

— **P 4**

L'ANFE en chiffres

---

— **P 7**

Organisation de l'ANFE

---

— **P 11**

Les actions menées par l'ANFE

---

— **P 58**

Remerciements

---

# L'ANFE EN CHIFFRES

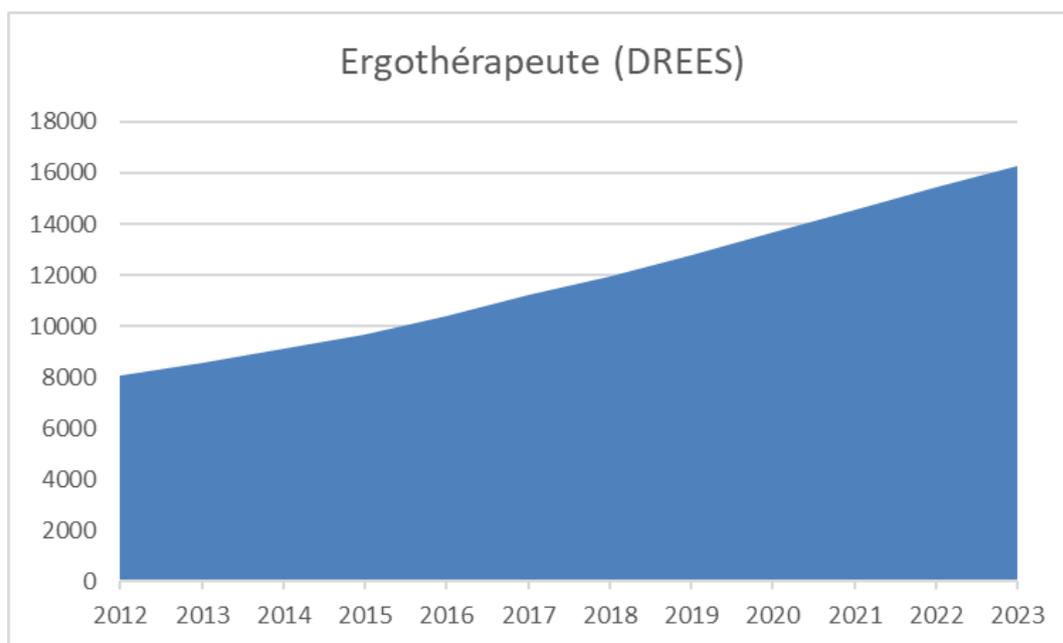
## Les ergothérapeutes

Selon la DREES, les ergothérapeutes de moins de 62 ans sont 14 930 au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Sans distinction d'âge, ils sont 16 267.

L'âge moyen est de 36,7 ans.

Les femmes représentent plus de 87 % des professionnels.

La densité des ergothérapeutes pour 100 000 habitants est de 23,98 % ; elle était de 12,34 % il y a onze ans.



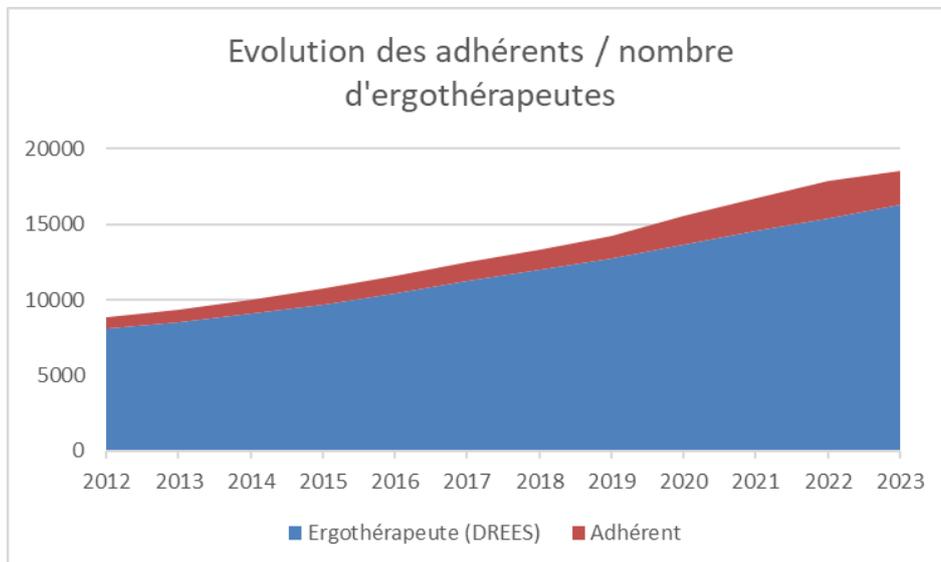
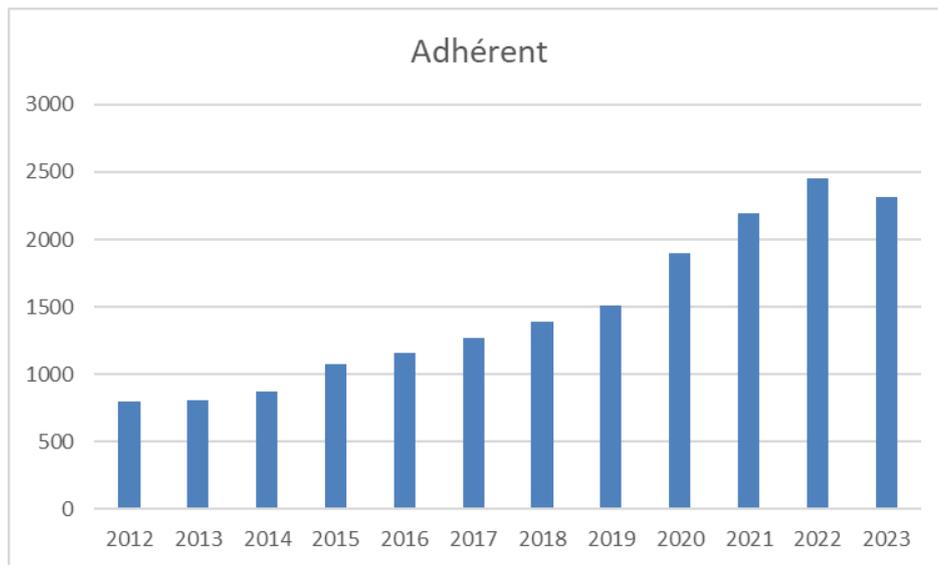
## Les adhérents

Au 1<sup>er</sup> octobre 2023, l'ANFE compte 2 310 adhérents, soit une diminution de 6,03 % par rapport à 2022.

Les nouvelles adhésions s'élèvent à 541, soit 23,41 % des adhérents 2023. 42,88 % des nouvelles adhésions sont faites par des étudiants (232).

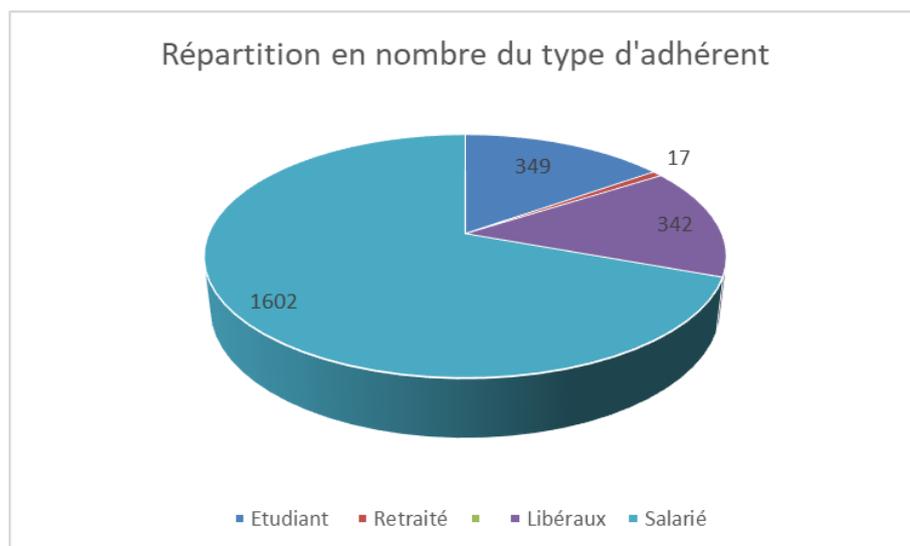
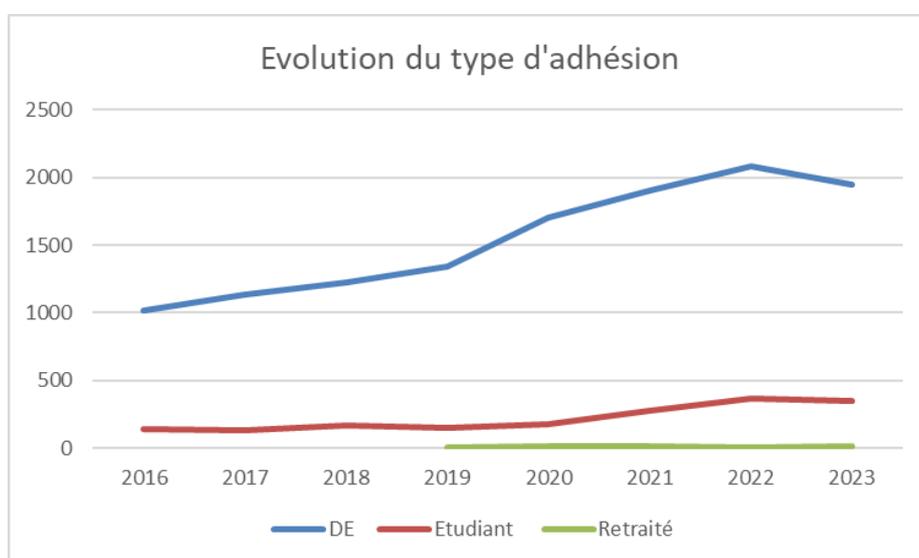
Les adhérents 2022 ayant renouvelé leur adhésion en 2023 sont 1 489, soit 60,62 % des adhérents de 2022. Ce pourcentage est stable par rapport à 2021. En nombre, 140 ergothérapeutes de plus ont renouvelé leur adhésion.

Les adhérents représentent 15,47 % des ergothérapeutes de moins de 62 ans, et 14,20 % de l'ensemble des inscrits selon les données de la DREES.



Les adhérents étudiants sont 349, soit 15 % des adhérents. Ils étaient 14,78 % en 2022.

Une offre spéciale étudiant (adhésion + revue numérique *ergOThérapies*) a été commercialisée durant trois mois ; 125 étudiants ont saisi cette opportunité.



# ORGANISATION DE L'ANFE

Depuis sa création en 1961, l'ANFE a beaucoup évolué afin de défendre et de promouvoir au mieux la profession, mais également pour accompagner l'évolution de celle-ci.

Aujourd'hui, l'organisation souhaitée et mise en place par le Conseil d'administration porte l'ambition d'être toujours plus opérationnelle pour répondre aux enjeux de santé publique, et de positionner l'ANFE comme société savante en élaborant des recommandations professionnelles et en valorisant les fondements scientifiques de la profession, tout en structurant le cadre d'exercice professionnel.

Cette organisation s'appuie avant tout sur l'ensemble des bénévoles, qui constituent le cœur de l'ANFE, mais également sur l'équipe salariée qui apporte le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées.

# Organigramme

## Comité Directeur

Président : Arnaud SCHABAILLE  
Vice-Président : Amélie SARAGONI  
Trésorier : Théo BRUNOIS  
Secrétaire Générale : Marie VISEUX

## Conseil d'Administration

Thomas CHARGE - Marie BRISSAC - Héloïse POULAIN -  
Guillaume PELE - Joly Perrine - Dorine FORTIN - Elise DUPITIER -  
Pierre GUILLAUMIN - Christophe BUFFAVAND - Rémi SAJOT

## Le Comité d'Éthique et d'Exercice

7 membres

## Le Comité Scientifique

Coordonnatrice  
Clémence CHASSAN

**Collège Formation**  
5 membres

**Collège Recherche**  
5 membres

**Collège Edition**  
5 membres

## Le Comité Territorial

Coordonnateur  
Cyprien DUPONT

Délégués  
Territoriaux

## Les groupes d'intérêt

Santé mentale

Pédiatrie

Intégration sensorielle

Développement  
durable

Formation initiale

## L'équipe salariée

**Directrice Administrative et Financière** : Catherine LAKS

**Directeur Technique** : Fanny Soum-Pouyalet

**Secrétaire de rédaction de la revue ergOTHérapies**: Sarah BEGUIN

**Chargée de communication**: Nivega KETHEESWARAN

### Service de Formation Continue

**Ingénieure formation** : Hélène CORLAY

**Assistante** : Raphie LUTEZAMO

**Secrétaire** : Christophe FOSSE

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 15 membres bénévoles élus par les adhérents.

Il fixe les grandes orientations de l'association et élabore le projet stratégique à 5 ans.

## Les Comités

**Le Comité d'éthique et d'exercice (C2E)** a pour mission de promouvoir la responsabilité des professionnels et la qualité des bonnes pratiques.

**Le Comité scientifique** donne des avis scientifiques sur les actions menées par l'ANFE. Il est composé d'un coordonnateur et de 3 collègues :

- Le collège de « recherche » a pour mission de favoriser et de promouvoir la recherche en ergothérapie ;
- Le collège de « formation » a pour mission de veiller à la qualité et l'exhaustivité des formations proposées par le service de formation continue pour le développement des pratiques ;
- Le collège d'édition a pour mission d'accompagner tous les projets de publications.

**Le Comité territorial** est composé de délégués représentant l'association au niveau local, accompagnés dans leur mission par un coordonnateur national et de référents par missions. Les 4 missions dévolues aux délégués sont :

- la promotion de l'ANFE auprès des étudiants ;
- l'état des lieux du territoire ;
- les manifestations locales ;
- la représentation auprès des tutelles.

## Les groupes d'intérêt

Les groupes d'intérêt sont des instances qui traitent de sujets directement liés à la pratique de l'ergothérapie.

Constitués à l'initiative d'adhérents ou du Conseil d'administration, ils contribuent à l'élaboration de recommandations professionnelles, à l'écriture de livres blancs et au développement scientifique de l'ergothérapie.

Les groupes d'intérêt sont soit permanents, soit éphémères pour répondre à une actualité.

## L'équipe salariée

Elle est constituée d'une équipe de directions (administrative, financière et technique), d'une chargée de communication, d'une secrétaire de rédaction pour la revue *ergOTHérapies* et le *FJOT* et, pour le service de formation continue, d'une chargée d'ingénierie de la formation, d'une assistante et d'un secrétaire.

Quelque 8 salariés apportent le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées notamment par les bénévoles.

# LES ACTIONS MENÉES PAR L'ANFE

Au cours de l'exercice 2022-2023, de nombreuses actions ont été menées par les bénévoles et par l'équipe salariée pour répondre aux objectifs fixés par le projet stratégique Horizon 2027.

## AXE 1 : Renforcer la proximité en s'appuyant sur une démarche participative

Ces dernières années l'association a proposé de plus en plus d'initiatives reposant sur des méthodes participatives. Ces méthodes ont pu être expérimentées par les bénévoles dans différents groupes de travail et ont été proposées à l'ensemble de la communauté des ergothérapeutes lors des assises nationales en 2019, à la satisfaction de celles et ceux qui ont pu les mener. Les attentes sont fortes quant à la nécessité de faire une place plus importante à des approches participatives : celles-ci permettraient de favoriser l'engagement des ergothérapeutes et de concentrer et pérenniser les énergies individuelles au profit des intérêts collectifs. Ce premier axe semble essentiel au développement de l'association : il s'agit d'une priorité qui se transpose à toutes les orientations. La volonté est donc de généraliser cette dynamique à l'ensemble du fonctionnement de l'association par le biais de nouveaux moyens humains, organisationnels et techniques.

# Renforcer les démarches co-constructives et la culture participative dans la gouvernance associative pour renforcer l'adhésion et le sentiment d'appartenance

## **Groupe de travail sur le développement de la participation**

Après l'adoption du projet stratégique Horizon 2027, le conseil d'administration a lancé un groupe de travail sur le développement de la participation à l'ANFE.

L'ensemble des adhérents ont été conviés à y participer. Les premières réunions ont permis de dresser un état des lieux des fonctionnements en place dans les comités statutaires et les groupes d'intérêt.

Pour aller plus loin, l'idée d'une enquête conscientisante a émergé.

Ce type d'enquête consiste à questionner et à informer les personnes qui souhaitent introduire des changements dans leur propre fonctionnement. Il s'agit d'un outil méthodologique de recherche-action utilisé par des pairs, pour des pairs.

L'enquête sera lancée dans le courant de l'année 2024 et ses résultats analysés en vue d'élaborer des propositions opérationnelles.

## **Programme participatif aux JNE**

Fort de l'expérience réussie aux assises en 2019, le COPIL des JNE de Lyon a proposé aux congressistes des ateliers participatifs lors des 2 journées.

Cette formule a été très bien accueillie et les productions qui en sont issues feront l'objet d'un traitement et seront utilisées pour construire de nouveaux projets sur l'ergothérapie auprès des enfants.

## **Gouvernance participative du GRESM**

Le GRESM a un fonctionnement participatif où chaque personne souhaitant s'investir détermine son propre statut au sein du groupe (actif / en voyage), celui-ci pouvant évoluer.

Le GRESM a ainsi procédé à une élection de ses nouvelles copilotes sur un mode d'élection sans candidat.

En outre, chaque groupe de travail du GRESM se réunit, quant à lui, à son rythme pour avancer sur son projet respectif. Le groupe entier effectue un travail continu

autour des modalités de communication au sein du groupe et de fluidification des échanges.

Tout au long de l'année : le groupe de travail « Rencontres » du GRESM a proposé un temps d'échange en visio-conférence autour de l'ergothérapie et de la santé mentale, ouvert à tous, le premier mercredi du mois autour de différentes thématiques décidées par les participants (exemples : maintien à domicile, la perte d'un patient, début de carrière). La période de rentrée donne en outre l'occasion de réaliser une réunion d'information pour les nouveaux arrivants et de programmer le premier week-end de travail sur place.

## **Rendre accessibles et compréhensibles les enjeux, les raisonnements et les décisions de l'ANFE auprès de la communauté des ergothérapeutes**

Les orientations et revendications de l'ANFE pour l'ergothérapie ont notamment été exposées lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2022.

À cela ce sont ajoutés des projets du gouvernement qui concernent les ergothérapeutes (MaPrimeAdapt' ou les forfaits d'intervention précoce...).

Ces sujets ont donné lieu à plusieurs articles dans le LME et à des publications sur les réseaux sociaux pour faire comprendre les objectifs de l'association et les points d'étapes des négociations.

La publication du LME permet donc aujourd'hui de proposer aux ergothérapeutes un point synthétique et didactique sur les sujets d'actualité à propos desquels l'ANFE se mobilise.

## **Inscrire un certain nombre d'actions dans la sollicitation de collectifs**

Plusieurs sollicitations ont été adressées soit aux adhérents, soit à l'ensemble de la communauté des ergothérapeutes, pour questionner, solliciter ou recueillir un avis sur différentes actions envisagées.

## **Questionnaire sur l'accès direct à l'ergothérapie**

L'enquête, sous un format Flash, a été ouverte durant 48 heures en janvier.

Malgré la courte durée d'ouverture de l'enquête en ligne, 1 725 ergothérapeutes ont répondu, sur les 14 214 ergothérapeutes français (source : DREES, 2022).

Cela représente 12,1 % de l'effectif total. Les résultats ont servi de base au lobbying auprès des parlementaires.

L'ensemble des résultats de l'enquête ont été publiés dans le *LME* n°55.

## **Enquête sur la participation à l'assemblée générale**

L'assemblée générale est ouverte à tous ; le nombre de participants est faible et en diminution ces deux dernières années.

Pour connaître les freins et les aides à la participation d'un plus grand nombre, une enquête Flash a été menée auprès des adhérents. Les réponses n'ont pas été assez nombreuses pour que nous puissions en tirer des conclusions objectives, mais certaines pistes (comme un format mixte, à Paris, et en ligne) sont à l'étude.

## **Appel à candidatures pour les assises 2025**

La 5<sup>e</sup> édition des assises nationales de l'ergothérapie se tiendra en septembre 2025. Pour élaborer son programme, le COPIL, issu du Conseil d'administration, du collège de recherche et de plusieurs groupes d'intérêt, a souhaité lancer un large appel à candidatures.

Cette consultation a été un succès puisque plus de 80 propositions ont été reçues de France et de l'étranger.

## **Enquêtes sur les besoins de formations**

L'exigence de qualité du service de formation continue repose notamment sur une communication et une animation dynamique du réseau. Le recueil des besoins de formation des ergothérapeutes est au cœur de cet engagement.

C'est pourquoi une vaste enquête a été menée auprès de l'ensemble de la communauté. Professionnels cliniciens ou non, exerçant en tant que salariés ou en libéral, ont pu exprimer leurs attentes sur le contenu, les moyens et le format des formations souhaitées et envisagées. Les résultats sont en cours d'analyse et seront publiés courant 2024.

À l'issue de cette analyse, le SFC pourra déployer des actions concrètes pour répondre aux besoins des ergothérapeutes en matière de formation continue.

### **Appel à propositions de webinaires 2023**

Chaque année, les adhérents et formateurs sont invités à proposer des sujets de webinaires afin de partager des pratiques, connaissances et outils avec l'ensemble des membres de l'association. Cet appel à initiatives rencontre un vif succès et a permis de proposer 10 webinaires dans l'année.



## **AXE 2 :** **Accompagner et soutenir l'engagement au sein de l'association**

L'ANFE s'est construite dès ses débuts grâce à l'engagement de nombreux bénévoles qui ont permis de mener de très nombreuses actions. Dans le projet Horizon 2022, une place forte était faite à l'engagement bénévole. Les réflexions menées ont à nouveau mis en lumière les besoins et attentes relatifs à l'engagement bénévole : soutien aux initiatives locales, encouragement de l'émulation parmi les adhérents, repérage et mobilisation des compétences individuelles. Le souhait est de favoriser l'engagement associatif du plus grand nombre d'ergothérapeutes, en commençant par l'augmentation du nombre d'adhérents et la reconnaissance de l'adhésion comme première forme d'engagement associatif.

# Valoriser l'engagement associatif dès l'adhésion

## Communication dans les IFE

Les délégués territoriaux sont chargés de rencontrer les étudiants dans leur IFE pour les informer des missions de l'ANFE et de son rôle dans la promotion de l'ergothérapie au sein des politiques de santé.

Cette année, le support de présentation de l'association aux étudiants a été retravaillé dans un sens plus participatif, qui le rend ainsi plus attrayant pour des non-professionnels. 8 IFE ont été visités, ce qui donne aux étudiants l'occasion de mieux connaître l'ANFE et ainsi d'encourager les nouvelles adhésions.

- 3<sup>e</sup> année : IFPVS de la Garde
- 3<sup>e</sup> année : IFE d'Amiens
- 3<sup>e</sup> année : IFE UPEC de Créteil
- 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : IFE d'Assas
- 1<sup>re</sup> année : ADERE
- 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : IFE de Laval
- 3<sup>e</sup> année : IFE de Nancy
- 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> année : IFE de Toulouse.

## Campagne d'adhésion

La campagne d'adhésion pour 2023 a été principalement orientée vers une sensibilisation de la communauté des ergothérapeutes à l'engagement associatif. Ainsi, des visuels diffusés sur les réseaux sociaux, le site internet et dans les locaux de l'association ont été créés pour mettre en avant le lien entre adhésion et participation au développement de la profession, défense du métier, soutien aux actions.

Pour faciliter le renouvellement des adhésions, le mandat de prélèvement illimité a été mis en place en 2018. Désormais 303 adhérents (12,52 %) ont adopté ce moyen de paiement simple et efficace.

## Compte d'engagement citoyen

Le CEC permet de recenser les activités bénévoles ou de volontariat et, sous réserve de certaines conditions, de voir cette activité reconnue par des droits à une formation supplémentaire sur le CPF.

Cette année, deux bénévoles ont demandé la validation de leurs heures d'engagement dans le cadre de leur mission d'encadrement d'autres bénévoles. Le Conseil d'administration a validé ces heures et a ainsi permis l'octroi de crédits au CPF.

## Améliorer la proximité de l'ANFE auprès des ergothérapeutes des territoires

### Actions des délégués territoriaux

L'organisation et l'animation de cafés ergo perdurent dans de nombreux départements, permettant aux ergothérapeutes de se rencontrer, de créer leur réseau mais aussi d'assister à des présentations bénéfiques pour leur pratique (Envie Autonomie, Co-Work-it, présentation de DU, prescription des AT, retour sur les JNE, MPDH et financements, ergothérapie sociale, la pratique libérale...).

De nombreuses initiatives naissent chaque jour de la motivation et de l'engagement des DT (journées d'information, gazette numérique, stand de sensibilisation, ateliers de prévention auprès d'enseignants, de différents professionnels de santé, etc.). Le réseau au local ne cesse de s'accroître, toujours plus riche de propositions.

## Identifier et mobiliser les compétences des adhérents

### Recensement des ergothérapeutes

Le Comité territorial a mis en place un outil de recensement des ergothérapeutes sur l'ensemble du territoire. Sur le site (<https://anfe.fr/comité-territorial/>) et au moyen d'une carte interactive, les ergothérapeutes ont accès à un formulaire qui leur permet de notifier leur domaine d'activité. Ils peuvent également faire connaître leur souhait de devenir bénévole de l'association.

## Faciliter le travail des bénévoles

### Développement de la plateforme WIMI

L'usage de la plateforme collaborative WIMI a été plébiscité par les bénévoles. Celle-ci a donc été ouverte à plusieurs groupes – soit éphémères, comme le COPIL des JNE de Lyon, soit pérennes, comme le GRESM ou le R2DE.

### Formation des délégués territoriaux

Les délégués territoriaux ayant choisi de travailler dans le cadre de la mission 4 du comité territorial, c'est-à-dire les relations avec les tutelles, se sont vu offrir la possibilité de suivre 2 types de formation.

D'une part, la formation à l'outil OSEQ fournit aux ergothérapeutes une démarche systématique pour valoriser leurs services par des preuves et contribue à l'amélioration continue de la qualité des services.

D'autre part, une journée dans le cadre du CIAFE est consacrée aux outils qui permettront d'apporter du changement et de faire connaître le rôle et les missions des ergothérapeutes dans les institutions professionnelles et/ou en dehors.

## Favoriser la coopération des bénévoles et la visibilité de leurs actions

### Réunion des bénévoles

Les réunions des bénévoles en visio une fois par trimestre ont été reconduites avec la présence d'un administrateur, des directions salariées, de la communication et des bénévoles qui le souhaitent.

## **Portraits de bénévoles**

Un cycle de portraits de bénévoles a été lancé dans *Le Monde de l'ergothérapie*. Sous forme d'interview, le portrait permet au bénévole de partager son parcours au sein de l'ANFE, ses motivations et ses réalisations.

## **Référent « communication » du Comité territorial**

Pour améliorer la visibilité des actions menées pas les délégués territoriaux, un poste de référent chargé de la communication a été créé. Des publications régulières sur les réseaux sociaux permettent désormais de suivre plus régulièrement les actions des délégués.

Ce travail ne remplace pas celui qu'effectue la chargée de communication de l'ANFE qui, notamment, met en avant sur le site, les réseaux sociaux et *via* les newsletters l'ensemble des actions menées par les bénévoles.

## **Page « Recherche » du site**

Le collège de recherche du Comité scientifique a enrichi la page du site consacrée à la pratique de la recherche. Les posters, les vidéos des tables rondes et les résumés des communications sont désormais en ligne et accessibles par tous. Ces ressources constituent une base solide de connaissance dans ce domaine.

## **Présentation des bénévoles dans le rapport d'activité**

Pour mieux faire valoir l'action des bénévoles, une nouvelle présentation de ces derniers a permis d'identifier leur engagement dans les groupes d'intérêt et les comités statutaires.



## **AXE 3 :** Promouvoir la place de l'ergothérapie dans le débat public

Par la réforme de ses statuts et sa professionnalisation par l'embauche d'un directeur technique, l'ANFE a, depuis une dizaine d'années, fortement renforcé son rôle politique auprès des différentes instances. De nombreuses actions ont été engagées pour influencer le débat public et défendre le métier. Des actions ont également été menées afin de promouvoir l'ergothérapie auprès des autres professionnels de la santé et auprès du grand public, permettant le développement de nouvelles formes et lieux de pratique. Néanmoins, les enjeux sociétaux actuels et l'évolution des besoins de la population nécessitent de continuer à développer les formes et lieux de pratique. L'ergothérapie gagnera à être mieux connue et comprise par tous pour que soit favorisée son implantation sur le territoire. De nombreuses actions doivent permettre de poursuivre la promotion de notre métier aux échelons local et national.

## Maintenir l'engagement et le lobbying politique auprès des instances nationales et locales

Au cours de l'année 2023, de nombreuses actions ont été menées au regard des chantiers ouverts par les parlementaires et le gouvernement.

L'ANFE a été active et a fait entendre la voix des ergothérapeutes sur plusieurs dossiers importants. Tant au niveau national qu'au niveau local, les délégués territoriaux ont veillé à mobiliser les ergothérapeutes de leur territoire et à rencontrer les représentants de diverses instances (ARS, PCO, CTS, CNR...).

### **Réingénierie de la formation**

L'ANFE s'est mobilisée aux côtés de ses partenaires du SIFEF et de l'UNAEE pour continuer à défendre l'urgence de la réingénierie de la formation des ergothérapeutes, l'augmentation de la durée des études, l'évolution des référentiels de formation et l'obtention du grade de Master auprès du ministère de la Santé, du Haut Comité des professions paramédicales, de l'ANDEP, de la DGOS et du ministère de l'Enseignement supérieur.

Un communiqué de presse commun a ainsi été émis en février pour rappeler la nécessité de réaliser notre réingénierie de façon prioritaire. L'ergothérapie n'ayant pas été identifiée parmi les cinq professions prioritaires de la réingénierie à l'issue de ces négociations, la nécessité d'organiser une année commune d'études avec les autres professions paramédicales a été réaffirmée à la DGOS et au ministère de l'Enseignement supérieur en septembre 2023. Ces instances reconnaissent les impératifs auxquels sont aujourd'hui confrontés les ergothérapeutes qui doivent répondre à la fois aux mutations du secteur de la santé, à l'évolution des missions nécessitant un renforcement de l'expertise en ergothérapie (prévention primaire, aménagement du logement, pédiatrie, TSA/TND...) et à l'universitarisation des professions paramédicales.

La DGOS a confirmé le fait que les ergothérapeutes seraient consultés dans le cadre de la réingénierie de la formation des psychomotriciens, dans un souci d'harmonisation et d'articulation du cursus de formation des professionnels paramédicaux.

## **PLFSS 2024**

Le PLFSS 2024 s'oriente vers l'augmentation du restant à charge des usagers du soin et vers une réduction du budget alloué à la sécurité sociale.

Pour protester contre cette orientation du projet de loi susceptible de fragiliser plus encore les plus vulnérables, l'ANFE a cosigné l'appel du « Tour de France de la santé – pour l'accès aux soins pour tous et partout » avec plus de 40 associations, collectifs et syndicats.

À la suite des travaux menés, un cahier de revendications nationales collectif (mode de financement, gouvernance, prévention, participation des usagers...) a été soumis à la fin du mois de septembre, à l'occasion du vote du PLFSS 2024.

Dans le même temps, afin de peser dans les débats sur les PLFSS futurs, l'ANFE a souhaité faire appel à un cabinet de consulting nommé Hippocrate Développement, afin de réaliser un diagnostic et de définir un plan d'action pour agir de façon plus efficace dans la sphère politique.

Mandaté pour une mission d'un mois, le cabinet a permis de réfléchir à la stratégie d'influence à moyen terme afin que l'ANFE fasse mieux valoir les intérêts des ergothérapeutes, notamment en ce qui concerne l'accès direct et le conventionnement.

### **Accès direct**

En janvier 2023, une enquête flash a été menée afin d'interroger les ergothérapeutes sur leurs pratiques et leurs souhaits concernant l'accès direct. La très grande majorité des répondants étaient favorables à cette démarche.

L'enquête a également fait remonter la difficulté d'accès à la prescription médicale des salariés du secteur médico-social puisque plus d'un tiers d'entre eux (36,2 %) n'ont jamais de prescription médicale.

Fort de ces constats, l'ANFE a engagé des démarches pour obtenir l'accès direct en mobilisant la communauté des ergothérapeutes afin de solliciter les sénateurs susceptibles de déposer des amendements en ce sens et en rencontrant Mme Rist à l'origine du projet de loi sur l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé.

Neuf amendements ont été déposés, tous jugés irrecevables car considérés par le gouvernement comme étant de nature à engendrer des dépenses de santé supplémentaires. Or, depuis l'obtention de la prescription des aides techniques en juin dernier, l'ANFE est très régulièrement interpellée par les ergothérapeutes sur la question de la prescription médicale de l'acte d'ergothérapie dont la pertinence est plus que jamais remise en question. L'ANFE reste donc mobilisée sur ce dossier.

## **Prescription des aides techniques**

À la suite de l'obtention du droit à la prescription des aides techniques par l'intermédiaire de la loi du 26 avril 2021 et au décret du 28 avril 2022 relatif aux conditions de prescriptions de dispositifs médicaux et aides techniques par les ergothérapeutes, l'ANFE a continué sa mobilisation sur ce sujet.

La participation aux réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs a permis aux ergothérapeutes d'obtenir la prescription effective de dispositifs médicaux et aides techniques comme les VHP et produits d'aide à la posture.

L'arrêté fixant la liste des DM et aides techniques pouvant être prescrits par les ergothérapeutes a été publié le 12 juin 2023 pour une mise en application le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et une réforme du titre IV de la LPP.

L'ANFE a alerté sur la nécessité de faire évoluer le code de la sécurité sociale afin que les ergothérapeutes y soient effectivement mentionnés comme prescripteurs. Cette condition était indispensable pour que leurs bénéficiaires obtiennent le remboursement des prescriptions d'aides techniques dans la limite des conditions indiquées par la LPP. Cette reconnaissance est effective depuis le 23 août 2023. Il s'agit d'une évolution majeure pour la profession d'ergothérapeute, car elle permet de valoriser l'expertise de notre profession dans l'évaluation et l'attribution des aides techniques.

En parallèle, l'ANFE a élaboré et diffusé des recommandations professionnelles pour guider la pratique des ergothérapeutes dans ce domaine et a réalisé un webinaire spécifique, ouvert aux non-adhérents, et qui a rassemblé plus de mille personnes.

## **Projet de loi « Bien vieillir »**

L'ANFE a signé le communiqué de presse « Ne cédon's rien sur l'exigence de l'évaluation de la qualité ! » du 27 juin 2023. Ce communiqué alerte sur les modalités relatives à la proposition de loi « portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir en France », notamment sur son article 12.

Cet article prévoit de diluer le lien entre évaluation et recommandations de bonnes pratiques professionnelles prévues dans l'article L. 312-8 du CASF en rendant possible d'établir par décret des niveaux d'équivalence entre les certifications et le dispositif d'évaluation piloté par la Haute Autorité de santé. Ce communiqué de presse a été signé par une trentaine d'associations du secteur du soutien à l'autonomie (personnes handicapées et personnes âgées).

## **Plan antichute**

L'ANFE a participé à la journée de présentation du Plan antichute du 28 février 2023 et aux réunions de concertation sur le « panier de soins ». Il a ainsi été possible d'inscrire les ergothérapeutes dans le cahier des charges du « panier de soins » relatif à la prévention des chutes, et dont ils étaient initialement absents. Ce « panier de soins » devrait prochainement faire l'objet d'une expérimentation en vertu de l'article 51.

Plusieurs points restent à définir : le cahier des charges de l'expérimentation qui reste aujourd'hui indéterminé et les tarifs des interventions en ergothérapie qui restent à négocier. Parallèlement, les délégués territoriaux de l'ANFE ont continué leur mobilisation auprès des ARS en région pour que les ergothérapeutes soient directement identifiés dans les 3 axes – logement, aides techniques et activité physique – du Plan antichute.

Les travaux autour de l'axe 5 portant sur la téléassistance ont démarré fin septembre 2023. Les ergothérapeutes, bien que n'étant pas identifiés comme des acteurs clés dans cet axe, sont associés, *via* l'ANFE, aux travaux à venir.

## **MaPrimeAdapt'**

Ce dispositif est une déclinaison de l'axe 2 du Plan antichute.

Il a pour vocation de financer une évaluation et des travaux d'adaptation du logement pour les personnes de plus de 70 ans. Conçue comme une plateforme à « guichet unique » destinée à centraliser et subventionner toutes les demandes de travaux, MaPrimeAdapt' s'est également inspirée des mesures du Conseil national de la refondation et du Conseil national du handicap 2023.

L'ANFE, associée à l'AFEG, au Synfel et au CNPE, est intervenue dans la définition du dispositif afin d'inscrire les ergothérapeutes dans le parcours de l'utilisateur et l'évaluation des besoins des personnes dans leur environnement en accord avec les préconisations de Luc Broussy (rapport Broussy de 2021) « Pas de travaux sans ergo ».

À ce titre, l'ANFE a pris l'initiative d'adresser une lettre ouverte aux ministres et décideurs en novembre 2022, cosignée par les associations représentant l'ergothérapie (ANFE, SIFEF, Synfel, AFEG, CNPE), des acteurs de l'évaluation en vue de l'adaptation du logement, des CICAT, la majorité des gérontopôles, la Fédération des CLIC et des acteurs du domicile. L'ANFE a ainsi participé aux groupes de travail de la filière France Silver Eco et aux négociations menées avec la mission interministérielle (ministère du Logement, de la Santé et de l'Autonomie).

À l'issue des arbitrages, le recours à l'expertise ergothérapique est conditionné à un arbre décisionnel à l'usage de l'AMO et s'apparente à une mesure de prévention secondaire s'adressant aux personnes à faibles revenus et en perte d'autonomie.

Le lancement du dispositif est prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les ergothérapeutes n'ayant pas été associés aux négociations concernant notamment le tarif de leurs interventions, l'ANFE a adressé une nouvelle lettre ouverte aux ministres et décideurs début octobre 2023. Le suivi de ce dossier particulièrement épineux reste d'actualité.

### **Prévention primaire en gérontologie**

La prévention primaire est définie comme une priorité par la stratégie nationale de santé 2023-2033, ce qui implique une structuration et une harmonisation des dispositifs et acteurs de la prévention.

L'ANFE est engagée depuis 2018 dans la modélisation et la valorisation d'un modèle d'intervention ergothérapique en prévention primaire pour les plus de 60 ans.

Le programme TaPasS (Temps d'accompagnement « Prévention, actions significatives et santé »), qui a fait l'objet d'une publication par l'ANFE, a été présenté à la CNSA comme projet de dispositif articulé avec le dispositif de dépistage ICOPE de l'OMS. À la demande de la CNSA, un design d'évaluation d'impact social a été modélisé, pour faire de TaPasS un modèle d'intervention évaluable et duplicable sur l'ensemble des territoires et inscrire les ergothérapeutes comme des acteurs clés de la prévention primaire.

### **Stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND**

L'ANFE a été sollicitée dès 2022 pour participer à la construction de la prochaine stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, Autisme, Dys, TDAH, TDI à la suite d'une consultation citoyenne.

Elle a été associée aux réflexions menées sur l'articulation de l'offre de soins et des enjeux qui s'y rapportent. Plusieurs réunions du conseil national de la délégation interministérielle à la stratégie nationale autisme au sein des TND se sont tenues en 2023 sous forme de groupes de travail thématiques, portant notamment sur l'organisation des PCO 0-12 ans.

Dans le même temps, une consultation citoyenne a été lancée au printemps. L'ANFE veille à ce que les ergothérapeutes soient identifiés à leur juste place dans l'accompagnement des personnes atteintes de TSA et TND en articulation avec les autres professionnels, notamment les paramédicaux dans le cadre de la stratégie nationale 2023-2027. Le travail se poursuit à ce titre avec la fédération française des psychomotriciens afin de faire valoir et respecter les intérêts de chacune des professions au sein des commissions et la rémunération à la juste valeur de leur expertise au sein des PCO.

## **Forfait d'intervention précoce**

L'ANFE a demandé, dès la mise en place du forfait intervention précoce TND, l'augmentation des tarifs proposés aux ergothérapeutes libéraux. Depuis 2019, nous relançons régulièrement la délégation interministérielle à ce sujet. Une nouvelle phase de concertation s'est ouverte en février avec tous les acteurs.

Nous poursuivons nos efforts pour que notre demande soit entendue par la direction de la sécurité sociale.

En parallèle, des réunions de concertation sont menées avec la fédération des psychomotriciens afin de faire front sur cette question du financement des forfaits.

## **Forfait PC et polyhandicap**

Dans le cadre de la Loi de financement de la sécurité sociale 2023, un parcours de rééducation et de réadaptation des enfants en situation de polyhandicap ou de PC a été prévu auquel devraient participer les ergothérapeutes et les psychomotriciens. Plusieurs relances, sans réponse, ont eu lieu pour participer aux travaux pilotés par la CNAM.

## **Pour l'intégration de l'expertise ergothérapique à l'école**

À la suite des 6<sup>es</sup> Assises du Handicap du 26 avril, l'ANFE a alerté, *via* un communiqué de presse, sur la nécessité de prendre en considération le point de vue des ergothérapeutes dans tous les travaux relatifs à la création de services de repérages de diagnostics et d'intervention précoce.

L'ANFE a également invité tous les ergothérapeutes intervenant en IME à se mobiliser pour intégrer les projets pilotes IME dans l'école qui doivent se déployer d'ici 2027 tout en se réjouissant de la perspective d'une meilleure intégration des professionnels de santé et médico-sociaux dans les écoles et en appui des enseignants.

Enfin, l'ANFE a revendiqué que soit reconnue l'expertise des ergothérapeutes dans l'élaboration du projet professionnel des personnes en situation de handicap par les instances.

## **Participation aux Assises de la pédiatrie**

Les travaux préparatoires aux Assises de la Pédiatrie et de la Santé de l'enfant ont été lancés le 7 décembre 2022 par le ministre de la Santé et de la Prévention François Braun. Leur objectif était de permettre une réflexion transversale et globale sur la santé des enfants.

Un travail collectif sur le fonctionnement des disciplines pédiatriques et la prise en charge des enfants dans des parcours coordonnés entre la ville et l'hôpital a alors été engagé, afin d'investir durablement sur la santé des enfants et d'agir ainsi, quels que soient leur lieu de vie, sur les inégalités de santé qui frappent dès le plus jeune âge, au travers d'une feuille de route pour la santé des enfants.

Six axes de travail, centrés sur les besoins de l'enfant, ont été définis afin de préparer et nourrir cette feuille de route :

1. Garantir à tous les enfants un parcours de santé de qualité et sans rupture
2. Améliorer le parcours en santé des enfants aux besoins particuliers
3. Relever le défi de la santé mentale des enfants
4. Mieux prévenir, pour améliorer la santé globale des enfants
5. Renforcer la formation des professionnels et faire évoluer les métiers de la santé de l'enfant
6. Améliorer les connaissances et les pratiques en santé de l'enfant par la recherche, et favoriser les pratiques innovantes.

Dans le cadre de ces travaux, des auditions ont été menées auprès des représentants des métiers de la rééducation en lien avec l'axe de travail « Renforcer la formation des professionnels et faire évoluer les métiers de la santé de l'enfant ». L'objectif des pilotes était de faire des propositions pour « renforcer et développer les compétences en pédiatrie sur l'ensemble du territoire ». Ainsi, le groupe de travail « formation » a auditionné le CNPE en février 2023.

L'ANFE a été sollicitée sur l'axe « parcours de soins de l'enfant » et auditionnée le 14 mars 2023. L'objectif de ces auditions était de recueillir des propositions pour définir un plan d'actions le plus opérationnel possible. Ces travaux préparatoires aux assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant ont été finalisés par les pilotes au travers d'une proposition de « stratégie décennale » le 14 juin.

## **Sollicitation de la délégation sénatoriale aux droits des femmes**

L'ANFE a été sollicitée pour participer à une table ronde organisée par le Sénat avec des représentantes de l'INRS, la Dares et l'ANACT le 23 mars sur la question : « Santé des femmes au travail : des risques professionnels sous-estimés ? ». Cette audition filmée a été retransmise en direct et en VOD sur le site du Sénat : [https://videos.senat.fr/video.3359088\\_641a3f0cc6678.sante-des-femmes-au-travail--des-risques-professionnels-sous-estimes](https://videos.senat.fr/video.3359088_641a3f0cc6678.sante-des-femmes-au-travail--des-risques-professionnels-sous-estimes)

## **Mission interministérielle sur le logement évolutif et adaptable**

L'ANFE a participé à la consultation menée dans le cadre de la réalisation d'un rapport d'évaluation de la disposition de la loi ELAN de 2018 relative aux logements évolutifs demandés par les ministres de la transition écologique et du logement.

L'objectif de ce rapport était de faire le point, cinq ans après la publication de la loi, sur la mise en œuvre de la mesure concernant les logements en immeubles collectifs accessibles aux personnes handicapées.

Les rapporteurs se sont particulièrement intéressés à la mission de conseil menée par les ergothérapeutes dans ce cadre, en particulier les traductions des besoins diagnostiqués vers l'adaptation du logement au regard des usages attendus et futurs, que cela concerne les logements neufs ou ceux qui font l'objet d'une réhabilitation lourde ou légère. Les rapporteurs souhaitaient également connaître la position de l'ANFE au regard des dispositions de la loi Elan et bénéficier d'un retour d'expérience sur l'évolution des dispositions techniques du logement évolutif dans le cadre des missions d'adaptation du cadre bâti réalisées par des ergothérapeutes.

## **Accès des libéraux aux écoles**

Trop d'ergothérapeutes se voient encore refuser l'accès aux écoles pour suivre des enfants. Un observatoire (Google Form disponible dans le *drive* anfeanfeOT) a été créé pour recenser les situations problèmes.

Plusieurs courriers ont été envoyés au ministère de l'Éducation nationale, mais sans réponse de sa part. L'ANFE et la FFP ont rencontré Charles Rozoy, le conseiller sur l'éducation du cabinet Darrieussecq, en octobre 2022, pour faire état des difficultés rencontrées par les professionnels à ce sujet.

Cette question est également régulièrement abordée lors des réunions sur la stratégie autisme/TND.

## Favoriser le développement des pratiques ergothérapeutiques cohérentes avec l'évolution des besoins de la population

Les dégradations de l'écosystème et les changements environnementaux ont des effets directs sur la santé animale et sur la santé humaine. Santé environnementale, santé animale et santé humaine sont intimement liées. Les constats scientifiques établis en ce sens ont conduit l'OMS à concevoir une nouvelle approche de la santé au travers du concept de One Health décliné dans les PNSE (plans nationaux « santé environnement »), qui promeuvent en France une approche intégrée de la santé publique, animale et environnementale, et dans la feuille de route pour la planification écologique du système de santé.

Pour répondre à ces enjeux et à celui de la feuille de route de la planification écologique du système de santé lancée par le ministère de la Santé et de la Prévention début 2023, le R2DE a mis en œuvre plusieurs actions :

- Poursuite et aboutissement du projet EcoTech, la plateforme d'accueil de don et de gestion des aides techniques à l'Hôpital Broca
- Lancement de la mise à jour de l'Annuaire d'économie circulaire des aides techniques (ASECAT)
- Rencontres régulières d'un groupe de travail interprofessionnel sur le recyclage des orthèses et du grand appareillage
- Participation au comité de suivi pour la mise en place de la filière à Responsabilité élargie du producteur (REP) des Aides techniques, en lien avec l'ADEME
- Lancement d'un groupe de travail pour la création d'un programme de promotion des occupations durables, inspiré du programme TapasS : le programme EmpoVerment. Ce programme de prévention primaire s'appuie sur les principes du programme TaPasS, pour accompagner le développement d'habitudes de vie favorables à la santé au sens de
- la définition « Une seule santé ». Cette démarche innovante est actuellement en phase de modélisation.
- Lancement d'un groupe de travail sur l'ergothérapie reposant sur la nature : projet de mise à jour de la fiche d'information
- Début de rédaction d'une charte d'engagement pour une pratique écoresponsable.

# Augmenter la visibilité de l'ergothérapie sur l'ensemble du territoire

## Participation aux congrès

L'ANFE a participé à de nombreux congrès pour faire connaître l'ergothérapie auprès d'autres professionnels :

### **Congrès CINEDIT**

Ces congrès regroupent sur le thème, les professionnels d'accueil de la petite enfance (Petit1), ceux des structures accueillant les personnes âgées dépendantes dont les EHPAD (Age3) et ceux des structures accueillant les personnes handicapées dont les IME, ITEP, FAM, MAS (Handi). Le Comité territorial travaille à préparer l'intervention et à trouver les intervenants tout au long de l'année. Nous avons ainsi été présents à 16 reprises :

- Age3 à Bordeaux, Nantes, Marseille, Toulouse, Lille, Strasbourg, Clermont-Ferrand ;
- Petit 1 à Clermont-Ferrand, Nantes, Marseille, Toulouse, Lille, Strasbourg ;
- Handi à Nantes, Lille, Toulouse.

### **Autres congrès**

L'ANFE a participé comme chaque année au congrès :

- CIPEG
- SOFMER
- Assises des soins en EHPAD
- Autonomic et Handica

## Participations diverses

- Participation aux réunions France Silver Ecoet participation en tant qu'expert en innovation de produit au prix *silver night*
- Participation des DT aux réunions dans le cadre du CNR de santé et du CNR « bien vieillir » dans plusieurs villes de France
- Intervention sur MaPrimeAdapt' à l'Université de technologie de Troyes
- Participation au colloque Longevity
- Participation au jury des journées scientifiques du Master en ergothérapie de l'UPEC par un membre du collège de recherche dans le jury.
- Le R2DE a en outre réalisé plusieurs communications spécifiques dans différents congrès ou auprès des IFE, comme celui de Tours en mai 2023

- Dans le cadre d'une semaine optionnelle sur la santé mentale, le GRESM a été présenté à l'IFE de Créteil
- Participation au séminaire des directeurs/médecins coordonnateurs/IDEC ORPEA France
- Animation d'une conférence-atelier MAIF « Apprivoiser le stress de sa vie quotidienne »
- Participation à la première journée ergo en Bourgogne Franche-Comté.

## Améliorer la connaissance de l'ergothérapie par le grand public

Cette année plusieurs types d'actions ont été mis en œuvre pour faire connaître l'ergothérapie au grand public.

### **La Semaine nationale de l'ergothérapie**

Le grand thème pour la semaine nationale de l'ergothérapie 2023 était : « L'équilibre occupationnel à tout âge : équilibrer ses activités du quotidien ».

Le but était comme à chaque édition de promouvoir l'ergothérapie auprès du grand public au travers d'un sujet de santé publique.

Le comité pilote de l'événement avait aussi proposé que chaque journée fasse référence à une tranche d'âge entre le 27 et 31 mars : le lundi pour les 0-3 ans, le mardi pour les enfants/adolescents, le mercredi serait consacré aux adultes, le jeudi aux seniors et enfin le vendredi au grand âge. À chaque journée était associée une infographie complète créée par le comité de pilotage et disponible pour tous sur le site.

Les délégués territoriaux ont créé l'événement et les ressources, ils ont également mené des actions sur leur territoire.

## La Journée mondiale de l'ergothérapie



La WFOT ainsi que toutes les associations nationales ont fait la promotion de la Journée mondiale de l'ergothérapie qui a lieu comme chaque année le 27 octobre, et ce depuis 2010.

Le thème était : « Unity through Community » (l'unité *via* la communauté).

Nous avons lancé un appel à participation auprès de tous les ergothérapeutes afin de mettre en valeur les différentes communautés de pratique. Nous leur avons fourni un ensemble de supports imprimables qu'ils pouvaient utiliser pour prendre des photos.

Par exemple, les ergothérapeutes spécialisés en pédiatrie, en SSR, travaillant en collaboration avec des équipes pluridisciplinaires, ou encore les ergothérapeutes exerçant dans le Finistère. L'ensemble des photos créées à cette occasion ont été diffusées et partagées sur nos réseaux sociaux.

La WFOT a créé un pack média comprenant un logo, une bannière et un guide d'utilisation qui a été mis à disposition des ergothérapeutes désirant participer à cette journée.

## Publications

Plus de 15 000 plaquettes d'information ont été distribuées sur les stands des salons, congrès et forums ainsi que dans les cabinets et établissements recevant du public.

Plusieurs guides ont été mis à disposition sur le site :

- le livret « Ergothérapie et santé mentale » réalisé en partenariat avec l'association Raptor Neuropsychologie en partenariat avec le GRESM ;
- un guide de prévention « Comment bien s'occuper ? » en collaboration avec le Synfel ;
- une plaquette, « Anticiper et accompagner l'orientation des élèves avec un rouble développemental de la coordination ou dyspraxie », réalisée en partenariat avec Dyspraxie France Dys.

## **Presse écrite**

Plusieurs articles ont paru dans la presse généraliste ou spécialisée :

- *Notre temps*, janvier 2023,
- Revue *Couleur* de la MGEF sur l'aménagement du logement,
- Revue du service « Veiller sur mes parents » du groupe La Poste sur « Ma Prime Adapt »,
- *Géroskopie*, novembre 2022, sur l'ergothérapie en EHPAD,
- *Porphyre*, octobre 2023, sur la prescription par les ergothérapeutes,
- Inquiétude quant au rôle des ergothérapeutes dans MaPrimeAdapt', « Les ergothérapeutes s'inquiètent du rôle qui leur sera laissé dans MaPrimeAdapt' », 17 novembre 2023,
- Conception du guide psychomotricité et ergothérapie en EHPAD, « Les rôles spécifiques des ergothérapeutes et psychomotriciens sont précisés dans un guide », *Hospimédia*, 28 novembre 2022
- Position de l'ANFE concernant la coordination en EHPAD, « Les ergothérapeutes appellent à élargir la réflexion autour de la coordination en Ehpad », *Hospimédia*, 31 janvier 2023,
- Zoom sur les recommandations de l'ANFE en matière de prescription des aides techniques, « L'association des ergothérapeutes dessine la bonne prescription des aides techniques », *Hospimédia*, 6 juillet 2023,
- Succession au poste de direction technique « Fanny Soum-Pouyalet prend la direction technique de l'association des ergothérapeutes », *Hospimédia*, 28 août 2023.

Sur le site de Pôle Emploi et sur celui de la CNSA, un article complet a été mis en ligne pour informer sur le métier d'ergothérapeute.

## **Spot TV**

L'ANFE finance la réalisation d'un spot publicitaire qui sera diffusé en 2024 sur MYTF1 durant un mois. Le spot permettra de faire comprendre au grand public le rôle de l'ergothérapeute dans différentes situations et âges de la vie.

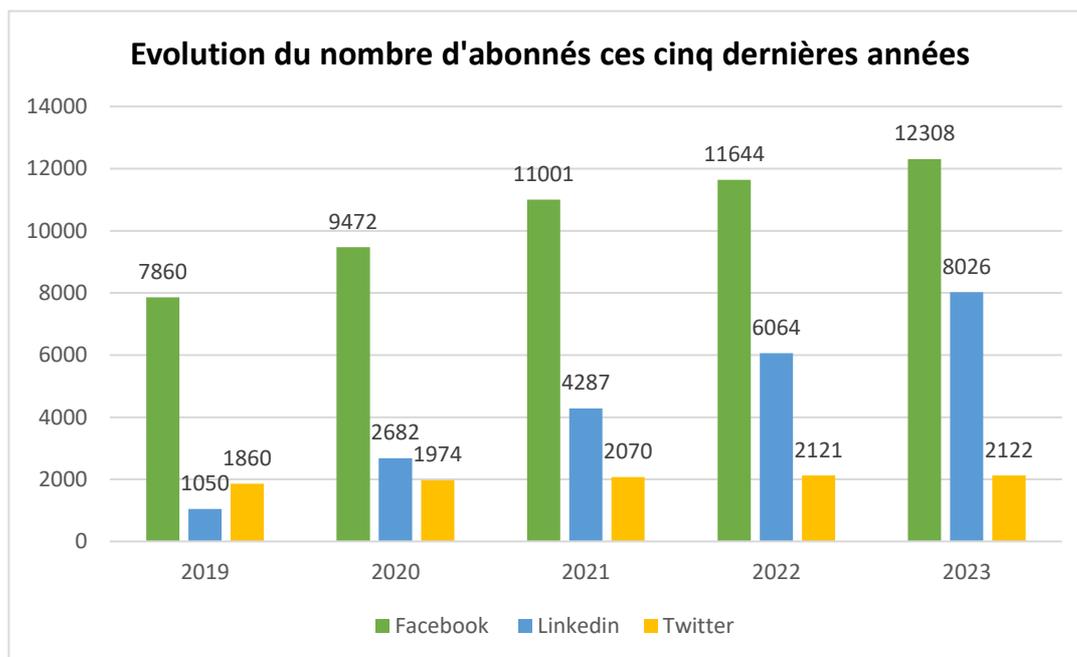
## **Le Monde de l'ergothérapie**

Nous avons publié et diffusé 4 numéros tout au long de l'année à nos adhérents et aux Instituts de formation en ergothérapie (IFE).

Les numéros restent disponibles en version numérique dans un espace réservé aux adhérents.

## Réseaux sociaux

L'ANFE est présente sur trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et LinkedIn. La page Facebook ANFE est celle qui a la communauté la plus importante, avec 12 308 abonnés (soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2022).



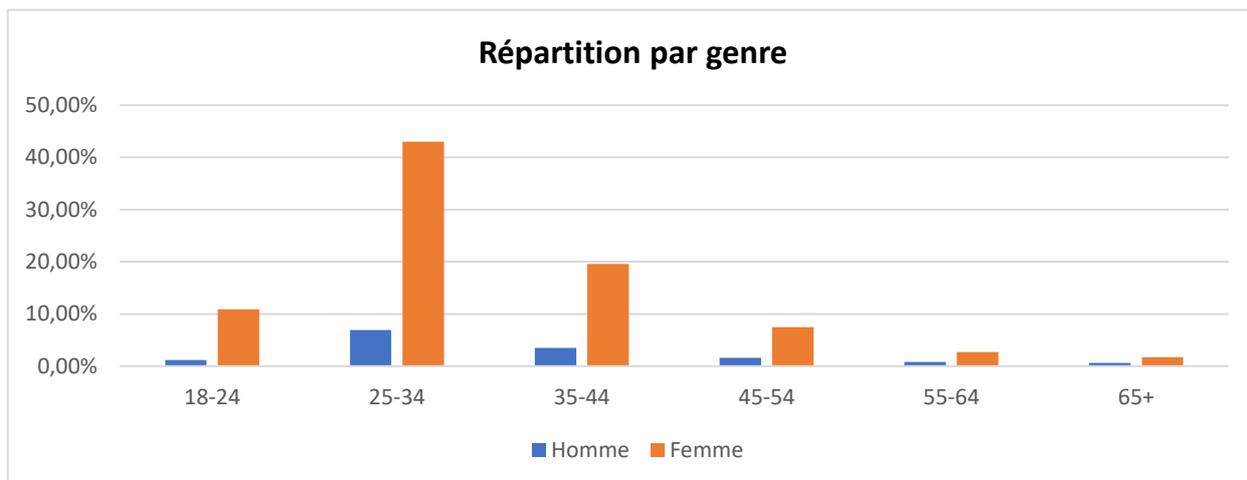
En analysant le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Twitter) des années 2019 à 2023, on peut noter :

**Facebook** : le nombre d'abonnés sur la page Facebook a connu une augmentation au fil des années, passant de 7 860 en 2019 à 11 644 en 2022, puis à 12 308 en 2023.

**LinkedIn** : le nombre d'abonnés sur LinkedIn a également augmenté de manière significative, passant de 1 050 en 2019 à 8 026 en 2023.

**Twitter** : le nombre d'abonnés sur Twitter est resté relativement stable au cours de ces deux dernières années. Nous avons récemment cessé d'utiliser Twitter. Nous évaluons actuellement l'efficacité de notre présence sur cette plateforme et déterminerons ultérieurement si nous devons le maintenir ou non.

En général, les chiffres montrent une croissance globale de la communauté sur les réseaux sociaux de l'ANFE au fil des années. Cela peut être le résultat d'une stratégie de communication efficace, d'une augmentation de la notoriété de l'association ou d'une augmentation de l'intérêt du public pour les activités de l'association.



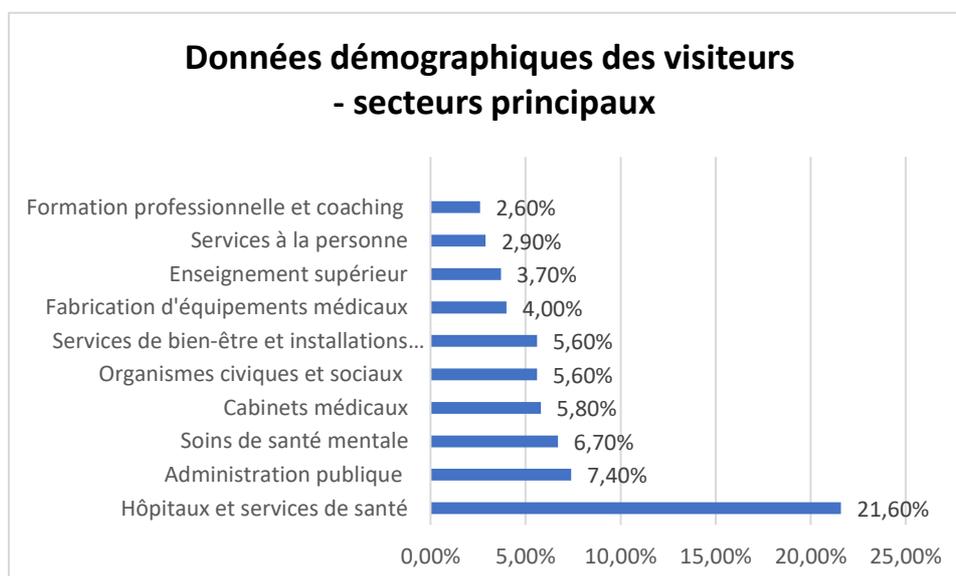
En analysant les données concernant la répartition des abonnés par tranche d'âge et par sexe, on observe :

**Tranche d'âge** : les abonnés de l'association sont majoritairement présents dans les tranches d'âge de 25 à 34 ans, représentant respectivement 43 % des abonnés féminins et 6,9 % des abonnés masculins. Cela indique que l'association a réussi à attirer un public relativement jeune et actif sur les réseaux sociaux.

En analysant les données concernant les principaux pays des abonnés, voici quelques observations :

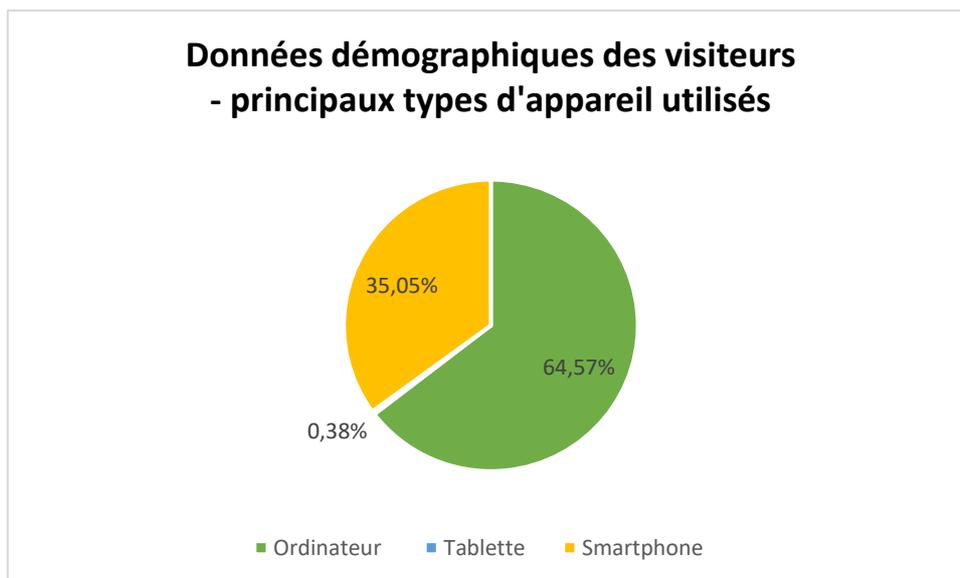
**France** : la France représente la plus grande part des abonnés, avec 80,8 % du total. Cela indique que l'association a une solide base d'abonnés en France.

**Belgique, Tunisie, La Réunion, Algérie, Canada, Suisse, Maroc, Espagne, Liban** : ces pays représentent des parts plus petites des abonnés, allant de 5,6 % pour la Belgique à 0,3 % pour le Liban. Cela indique que l'association a également réussi à attirer des abonnés d'autres pays, bien que dans une mesure moindre. Nous pouvons constater que l'association a une portée internationale



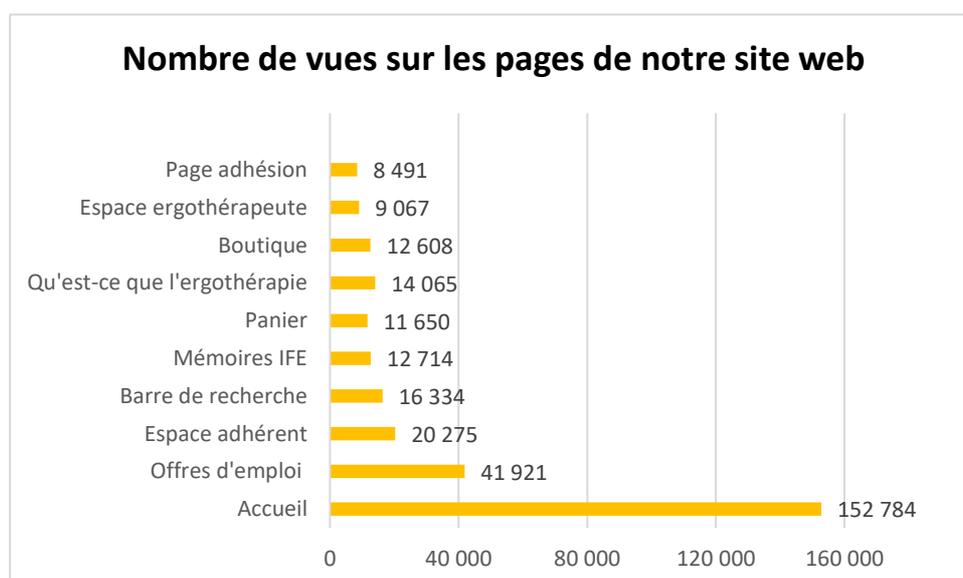
Ces résultats indiquent la répartition des secteurs d'activité des abonnés de l'ANFE en pourcentage. Les hôpitaux et services de santé sont le secteur principal avec un pourcentage de 21,60 %.

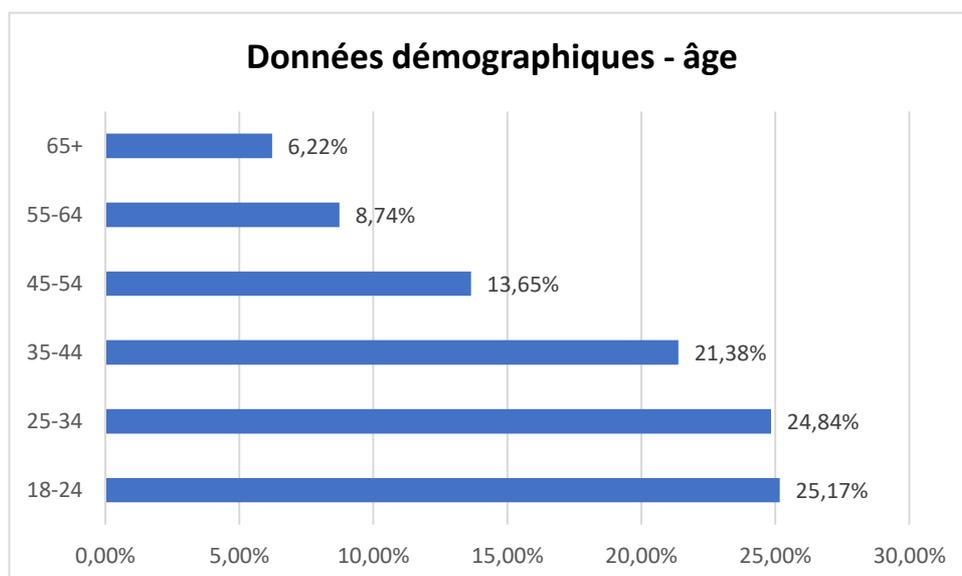
### Site web *anfe.fr*



La majorité des visiteurs (64,57 %) utilisent un ordinateur pour accéder à notre site web.

Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 31 octobre 2023, le site internet de l'ANFE a comptabilisé 112 505 visiteurs et 640 167 pages vues. Ci-dessous, un graphique reprend les pages les plus consultées :





La tranche d'âge la plus représentée des visiteurs de notre site web est celle des 18-24 ans avec 25,17 %, suivie de près par les 25-34 ans avec 24,84 %.

### Données démographiques des visiteurs – Pays

Pays	Utilisateurs	% Utilisateurs
1.  France	83917	76,15 %
2.  United States	6474	5,87 %
3.  Belgium	3484	3,16 %
4.  Canada	2056	1,87 %
5.  Switzerland	1978	1,79 %
6.  Germany	1190	1,08 %
7.  Réunion	1118	1,01 %
8.  Antarctica	990	0,90 %
9.  Indonesia	848	0,77 %
10.  Tunisia	746	0,68 %

En termes de répartition des utilisateurs par pays, notons que la France représente la plus grande part d'utilisateurs, avec 76,15 %. Les États-Unis arrivent en deuxième position avec 5,87 %, suivis de la Belgique avec 3,16 %. L'ANFE a donc une portée géographique au niveau international.

## **Newsletter aux adhérents**

56 newsletters ont été envoyées aux adhérents entre octobre 2022 et fin octobre 2023.

Une newsletter hebdomadaire est envoyée à nos adhérents pour communiquer sur l'actualité ergothérapique, mais également sur l'actualité de l'ANFE. D'autres newsletters ont été envoyées ponctuellement sur des sujets d'actualité ou des événements (exemple : enquête SFC, candidature CA, JNE 2025).

## **Soutenir la collaboration avec les partenaires existants et potentiels pour développer l'ergothérapie**

### **ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation)**

L'ANFE poursuit sa participation au Comité de suivi et d'experts de l'ATIH. La simplification du CSARR (catalogue spécifique des actes de rééducation et réadaptation) est inscrite au programme de travail de l'ATIH depuis début 2021.

Un premier projet a été présenté par l'ATIH à la DGOS et aux fédérations hospitalières au début de l'année 2021.

L'avancée des travaux a ensuite été présentée en juillet 2022 en Comité technique. Au cours de l'année 2023, le Comité de suivi et d'experts de l'ATIH n'a pas été sollicité.

### **CSI ANDPC (Commissions scientifiques indépendantes de l'Agence nationale du développement professionnel continu)**

Une représentante de l'ANFE participe, en binôme avec un professionnel d'une filière différente, à l'évaluation des actions proposées par les ergothérapeutes ou les psychomotriciens (et occasionnellement par les orthophonistes ou les kinésithérapeutes) quand le sujet porte sur une prise en charge plus holistique de la personne.

Une douzaine de rencontres ont eu lieu en ce sens au cours de l'année, ce qui implique une évaluation de 2 à 4 dossiers par séance et un avis rendu sur l'ensemble des dossiers. Un groupe de travail continu sur le DPC dans le cadre de l'amélioration des pratiques professionnelles et en coordination avec le CNPE a été mis en place à la suite de la réunion du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Une mission d'évaluation de l'ANDPC lancée à la demande du ministère de la Santé et de la Prévention début 2023 a été menée par l'IGAS.

L'agence note que le changement de paradigme dans les modes d'apprentissage se confirme avec l'appétence des professionnels de santé pour les actions en e-learning, un engagement plus marqué dans des actions d'EPP ou des programmes intégrés, et des inscriptions à des actions de formation plus courtes et plus ciblées. Elle relève néanmoins la nécessité de faire exister le DPC au-delà du monde libéral, et de pouvoir rendre compte de son déploiement quel que soit le mode d'exercice des professionnels.

### **FFDys (Fédération Française des Dys)**

L'ANFE continue à être représentée auprès de la FFDys. La fédération a contribué aux travaux du conseil national autisme/TND en vue de la conception de la stratégie nationale. Son comité scientifique a également édité en juillet 2023 un référentiel de formation aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA, ou troubles Dys) à l'intention des médecins et enseignants.

### **FSP (Fédération des soins primaires)**

La FSP ayant interrompu ses activités depuis la pandémie, une réunion distancielle a été organisée par sa présidente le 31 août 2023 avec l'ensemble des membres pour faire le point sur l'avenir de la fédération. L'ANFE a réaffirmé, tout comme l'ensemble des participants, l'importance des travaux de la fédération dans l'organisation et la coordination des soins de proximité ainsi que son engagement dans la FSP. L'ouverture vers d'autres catégories de professionnels comme les kinésithérapeutes a été décidé par le groupe.

### **Fondation Matmut Paul Bennetot**

La fondation se réunit trois fois par an en moyenne pour réaliser différents travaux auxquels participe l'ANFE :

- expertise pour l'évaluation de 12 projets de recherche et définition des financements attribués aux projets retenus ;
- liens entre la fondation et les sociétés savantes partenaires ;
- lancement de l'appel à projet « Traumatologie et Dépendance » et sélection des dossiers des répondants à l'appel à projet.

## **GIFFOCH (Groupe international francophone de formation aux classifications du handicap)**

L'ANFE a contribué activement aux travaux du GIFFOCH jusqu'au printemps 2023 où sa représentante a été dans l'obligation de démissionner de ses fonctions. Durant les deux années qui viennent, les activités du GIFFOCH seront centrées sur le projet « Access-Mhan – Produire des connaissances dans une dynamique inclusive : rendre accessibles et ludiques les modèles explicatifs du handicap ». Bien que ne pouvant plus s'engager dans l'immédiat de manière active dans la construction des différentes étapes du projet, l'ANFE reste attentive aux travaux qui sont menés.

## **HCPP (Haut Conseil des professions paramédicales)**

Au cours de cette année, entre août 2022 et septembre 2023, 40 textes de lois ont été examinés parmi lesquels 6 concernent directement l'ergothérapie :

- le souhait d'abrogation de la VAE d'ergothérapie dont les modalités sont à rediscuter ;
- la défense de la liste des aides techniques pour la prescription des ergothérapeutes ;
- le retrait de la possibilité pour les IPA de prescrire en tant que primo-prescripteurs des séances de rééducation ;
- l'ajout des ergothérapeutes en tant que primo-prescripteurs d'activité physique adaptée (projet de modification de la loi en cours) ;
- l'extension des droits d'accès au DMP pour les ergothérapeutes pour permettre une vision plus holistique possible afin de garantir une approche holistique, propre aux ergothérapeutes (dépôt d'un amendement) ;
- l'urgence de la réingénierie de formation en ergothérapie a été défendue lors de plusieurs réunions jusqu'à ce que la liste des professions prioritaires, établie de façon consensuelle entre les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur et ne mentionnant pas les ergothérapeutes, ait été communiquée le 18 juillet 2023.

## **UIPARM (Union interprofessionnelle des associations de rééducateurs et médico-techniques)**

L'ANFE demeure un acteur présent au sein de l'UIPARM à travers notamment la participation aux réunions qui ont été organisées en visiophonie pour évoquer les projets de loi en cours, l'évolution des métiers, la défense et la promotion de l'interdisciplinarité et de la complémentarité entre les professionnels. L'ANFE a notamment signé la lettre ouverte de l'UIPARM du 20 janvier 2023 dénonçant le projet de loi « Ratios de soignants par patients ».



## **AXE 4 :** Favoriser les communautés de pratique et améliorer leur visibilité

Depuis plusieurs années, différentes actions ont été mises en œuvre par l'ANFE pour favoriser les échanges entre ergothérapeutes. La création des différents comités exécutifs en 2013 et le développement des groupes d'intérêt ont notamment permis de favoriser les échanges et regroupement des ergothérapeutes. Néanmoins, les ergothérapeutes continuent de manifester leur besoin de partager leurs centres d'intérêt et leurs problématiques, sans toujours avoir connaissance des dynamiques existantes. Ces besoins sont d'autant plus prégnants que de nouvelles formes et lieux de pratique se créent.

# Renforcer la visibilité des groupes d'intérêt et favoriser leur développement pour les ergothérapeutes

## Ergoinsens

Le groupe sur l'intégration sensorielle continue à réaffirmer l'identité et la légitimité de l'ergothérapeute en pédiatrie au travers de la pratique de l'intégration sensorielle. Bien qu'il n'y ait pas eu de réunions formelles durant l'année, les travaux en cours continuent autour de deux axes déclinés en actions :

- Renforcer l'identité des ergothérapeutes en pédiatrie par la communication sur les actions mises en œuvre, au travers notamment des retours d'expérience d'experts à qui s'identifier.
  - Organiser une journée d'actualisation ou une journée sur un thème spécifique lié à l'intégration sensorielle.
- Renforcer la visibilité des ergothérapeutes auprès des autres professionnels et prescripteurs pour communiquer plus et mieux sur les actions mises en œuvre et nos champs d'action.
  - Une présentation a été faite dans le cadre des journées JNE Pédiatrie sur les données probantes de l'intégration sensorielle.
  - Le groupe de travail continue de répondre aux questions liées à l'intégration sensorielle et de travailler aux projets qui y font référence.

## GRESM

Le Groupe de réflexion sur l'ergothérapie en santé mentale rassemble des ergothérapeutes animés par la volonté commune de défendre leur profession dans le domaine de la santé mentale (dimension transversale) et de s'inscrire dans une dynamique politique, sociétale. Ce groupe d'intérêt est composé de 40 membres et de 2 copilotes. Il est formé de 6 groupes de travail comportant chacun un(e) facilitateur(trice) :

- outils d'évaluation et d'intervention en santé mentale
- projet « ouvrage »
- communication sur l'ergothérapie en santé mentale
- fiches de poste
- recensement bibliographique
- création d'occasion de rencontres entre ergothérapeutes.

Deux autres groupes de travail intitulés « Territoires » et « Réingénierie de la formation » ont été créés, mais ils sont pour l'instant en suspens.

### **Groupe d'intérêt en pédiatrie**

À l'issue des JNE consacrées à la pédiatrie, la secrétaire générale de l'ANFE a annoncé la constitution d'un groupe d'intérêt en pédiatrie. Un appel à candidatures a été lancé durant le mois de septembre et 18 ergothérapeutes y ont répondu. Ils vont désormais se réunir pour proposer des actions à court et moyen terme.

### **R2DE**

En 2022-23, le Réseau pour le développement durable en ergothérapie a continué à se développer en accueillant 37 nouveaux membres, portant l'effectif global à 200 membres, dont environ :

- 84 % d'ergothérapeutes exerçant en structure sanitaire, médico-sociale, sociale ou en entreprise ;
- 16 % d'ergothérapeutes exerçant dans l'Enseignement supérieur.

Le R2DE a réalisé au cours de l'année plusieurs actions de sensibilisation, de formation et d'information qui ont contribué à donner plus de visibilité au groupe.

#### **• Sensibilisation**

Organisation de 3 rencontres « Escapes Pratiques vertes » ouvertes à tous les ergothérapeutes :

- ✓ Aides techniques (6 décembre 2022),
- ✓ Relation à la nature dans la pratique professionnelle : pourquoi et comment avoir une pratique fondée sur la nature en ergothérapie ? Quels en sont les bienfaits ? (1<sup>er</sup> février 2023)
- ✓ Comment diminuer l'empreinte carbone des transports dans nos pratiques professionnelles ? (11 avril 2023).

#### **• Formation**

- ✓ Une réunion entre formateurs s'est tenue le 23 novembre 2022 en vue d'un partage d'expérience sur le thème « Comment susciter l'engagement des étudiants sur les problématiques environnementales alors qu'ils semblent parfois vivre un sentiment d'impuissance ? ».
- ✓ Des séquences d'enseignement dans plusieurs IFE ont été mises en place en complément des outils pédagogiques élaborés par le réseau (dont une grille de l'analyse de la durabilité occupationnelle), ainsi que l'animation de « Fresques du climat » en IFE.
- ✓ Un référentiel pour l'intégration de l'éducation à une pratique durable dans le cursus de formation initiale a été élaboré lors de la réunion SIFEF de juillet 2023. Un soutien a été apporté aux étudiants francophones dans

- ✓ l'écriture de leur mémoire et par le biais de la publication de leur travail sur le site du réseau.

- **Information**

- Via le site*

- ✓ Mise à jour des témoignages de pratique durable *via* la newsletter (11 info-lettres envoyées dans l'année)
- ✓ Diffusion des comptes rendus de rencontres (2 réunions annuelles des membres du réseau)
- ✓ Conseils de lecture, partage de ressources en ligne, dont le dernier rapport du GIEC publié le 20 mars 2023 et le dernier rapport du Shift Project sur la santé publiée en avril 2023
- ✓ Relais d'offres de formation
- ✓ Diffusion d'appels à contribution, d'événements et de conférences.

## Renforcer les liens entre la pratique clinique et la recherche

### Recensement des ressources en santé mentale

Deux groupes de travail du GRESM se sont investis durant l'année dans l'identification et la diffusion d'outils d'évaluation et d'une bibliographie susceptible de soutenir la pratique des ergothérapeutes en santé mentale.

- Un inventaire des outils d'évaluation existants, avec catégorisation par objectifs d'évaluation, a été réalisé par le groupe de travail « Outils ».
- Un sondage/questionnaire du groupe de travail « Bibliographie » a été diffusé auprès de tous les ergothérapeutes afin de recueillir les articles et ouvrages qui ont soutenu et soutiennent encore la pratique.

## Promouvoir des pratiques ergothérapeutiques durables en adéquation avec les enjeux écologiques

Le R2DE contribue à promouvoir des pratiques durables dans les actions menées par l'ANFE afin que les communautés de pratiques, quelles qu'elles soient, intègrent les enjeux écologiques dans leurs réflexions et actions.

- Un webinaire de l'ANFE sur le thème « Pratiques éco-responsables des professionnels de la rééducation et de la réadaptation » a été réalisé le 31 janvier 2023 par des membres du R2DE.
- Ce groupe a également participé aux COPIL des JNE, pour sensibiliser ceux-ci aux pratiques écoresponsables. Un traiteur local, BIO et organisant un tri des déchets a été choisi. Une plateforme de covoiturage a été sélectionnée pour annoncer l'événement et des informations ont été diffusées en amont pour favoriser les mobilités douces.
- Le R2DE accompagne dans cette même perspective les COPIL des assises nationales de l'ergothérapie de 2025.
- Le R2DE a également participé au groupe de travail sur les recommandations de prescription des aides techniques par les ergothérapeutes afin de faire valoir les pratiques écoresponsables et l'économie circulaire des aides techniques.

Plusieurs articles originaux ont également été rédigés par les membres du R2DE pour les revues Le Monde de l'ergothérapie et ergOTHérapies

## Renforcer les liens avec les représentations internationales

### RIAFE

L'ANFE est un membre fondateur du RIAFE (Réseau international des associations francophones des ergothérapeutes). Durant l'année, le RIAFE a développé son projet de colloque international : le CIAFE.

## **UPE**

L'ANFE et l'UPE ont élargi le partenariat signé l'année dernière. Désormais, les adhérents belges à l'UPE auront accès comme les adhérents de l'ANFE aux webinaires.

## **WFOT**

L'inscription annuelle de l'ANFE à la WFOT a été renouvelée, ce qui confère automatiquement une adhésion WFOT à chaque adhérent ANFE. Nos représentantes à la WFOT contribuent à faciliter la transmission des informations entre l'ANFE et la WFOT, notamment en assurant si besoin la fonction de traductrices pour rendre accessibles les documents de la WFOT ou pour faciliter la participation aux réunions entre les deux instances (lors de l'organisation du Congrès, par exemple). De nombreux supports de communication traduits en français ont ainsi été mis à disposition sur le site de la WFOT.



## **AXE 5 :** Faciliter la diffusion et le partage des ressources pour une ergothérapie de qualité

L'ANFE a toujours eu à cœur de promouvoir une forme d'exemplarité dans la pratique de l'ergothérapie appuyée par les données probantes, les recommandations nationales et/ou internationales ou encore le processus d'intervention. Elle a donc contribué au long de son histoire à la formation des ergothérapeutes et à la mise à disposition de ressources pour la pratique. Il importe donc de continuer à promouvoir les pratiques de qualité, notamment en renforçant les liens internationaux, mais également de faciliter la diffusion de ressources face aux freins perçus par les professionnels pour y accéder (manque de temps, contraintes institutionnelles, difficultés d'appropriation du vocabulaire technique et scientifique, méconnaissance d'outils...).

# Faciliter l'accès des ergothérapeutes aux actions, aux informations du cadre de pratique et aux ressources scientifiques

## **ergOThérapies**

La revue *ergOThérapies*, éditée par son comité de rédaction, a poursuivi sa dynamique depuis plusieurs années.

Les points à noter en 2023 :

- Les thèmes des dossiers sont axés sur des sujets d'actualité liés aux sciences de l'occupation.
- Désormais, la coordination des dossiers se fait systématiquement à deux : soit 2 membres du comité de rédaction, soit 1 membre du CR avec un coordonnateur externe.
- Le concours d'articles 2023 a été un succès, avec la participation de 21 candidats et de 24 jurés lecteurs adhérents de l'ANFE.
- Une enquête a été lancée en juin 2023 auprès de tous les ergothérapeutes de la base de données de l'ANFE, sur les souhaits de lecture des lecteurs de la revue *ergOThérapies*, et a recueilli plus de 600 réponses. Les résultats sont en cours de traitement par le comité de rédaction.
- Le comité de rédaction reconsidère régulièrement les règles de ligne éditoriale ainsi que son fonctionnement interne ; ces sujets de fond donnent lieu à des réunions spécifiques une à deux fois par an.

La revue *ergOThérapies* est publiée 4 fois par an et propose, dans chaque numéro, un dossier thématique accompagné d'articles ou de fiches de lecture « hors thématique ».

En 2023, les thèmes des dossiers étaient les suivants :

- Janvier 2023 : Ergothérapie et cancer (n° 88)
- Avril 2023 : Ergothérapie, durabilité et écoresponsabilité (n° 89)
- Juillet 2023 : La pratique centrée sur l'occupation (n° 90)
- Octobre 2023 : L'intervention dans les lieux de vie (n° 91)

## **Faciliter l'accès à la revue ergOThérapies pour les étudiants et nouveaux professionnels**

Comme chaque année, les nouveaux diplômés se sont vu offrir 6 mois d'abonnement gratuit à la plateforme numérique de la revue. Ils bénéficient ainsi de l'accès à tous les articles depuis le n° 61 d'*ergOThérapies*.

Pour faciliter l'accès aux ressources scientifiques, une offre spéciale destinée aux étudiants a été mise en place trois mois durant. L'abonnement numérique à la revue *ergOThérapies* a été couplé à l'adhésion pour 38 € au lieu de 49 €.

## **FJOT**

Fin 2022 et début 2023, l'annonce de la création du *FJOT* a fait l'objet de communications en France (auprès des adhérents et sur les réseaux sociaux de l'ANFE) et au niveau international, auprès du réseau COTEC et de la WFOT.

Un article sur le *FJOT* est paru dans une newsletter de la WFOT en mars 2023. Plusieurs articles ont été soumis durant l'année 2023, et deux ont été acceptés pour suivre le processus de *review*. Après les corrections des *reviewers*, ces articles ont été validés puis publiés en octobre et novembre 2023 sur le site du *FJOT*. Ces deux premiers articles, l'un en anglais (une étude pendant le confinement dû au Covid-19), et l'autre en français (la présentation d'un outil de justice occupationnelle développé au Québec), symbolisent le souhait du *FJOT* de promouvoir la recherche en ergothérapie, auprès du lectorat français et international.

## **JNE**

Les journées nationales de l'ergothérapie avaient pour thème la pédiatrie. Elles se sont tenues à l'université de Lyon en partenariat avec l'IFE.

Conférences plénières et ateliers ont alterné pendant deux jours où des thèmes divers ont été abordés : la pratique des ergothérapeutes en pédiatrie liée aux sciences de l'occupation, l'évaluation et le diagnostic en ergothérapie, le travail en collaboration avec l'école et les autres professionnels, les thérapies intensives, l'intervention précoce, l'appareillage et les aides techniques, l'écriture manuelle et sa compensation...

Enfin, les JNE ont été l'occasion de découvrir ou redécouvrir des approches venues des quatre coins du monde, qui émergent ou sont déjà bien implantées en France : CO-OP (Cognitive Orientation to daily Occupational Performance), INS (Intégration neuro-sensorielle), OPC (Occupational Performance Coaching), Cog-Fun (Cognitive Functional Approach).

Les JNE en quelques chiffres : 496 participants, 44 interventions, 48 orateurs, 3 ateliers collaboratifs, 6 posters, 7 exposants.

## **JEP**

La région Centre-Val de Loire a organisé les journées d'ergothérapie pratique à Issoudun. 9 ateliers étaient au programme sur des thèmes aussi différents que l'impression 3D, le diagnostic ergothérapeutique, le positionnement en fauteuil roulant ou la thérapie communautaire intégrative. Ces journées ont réuni 46 participants ainsi que 10 exposants de matériel.

## **Assises nationales de l'ergothérapie**

Le comité scientifique a reçu 90 propositions d'interventions pour les Assises nationales de l'ergothérapie 2024 et a commencé à élaborer le programme à la suite de la sélection effectuée parmi ces propositions.

## **Comité d'éthique et d'exercice**

Le comité a poursuivi son travail d'élaboration et structuration d'une saisine éthique du C2E au travers de la formulation d'une procédure « Comment saisir le C2E sur une question éthique en ergothérapie ? ». Il a apporté sa contribution au groupe de travail sur les recommandations de bonnes pratiques concernant la prescription des aides techniques en ergothérapie (contribution à la rédaction d'un article du LME sur le sujet). Il a également apporté son éclairage sur le dossier du patient en ergothérapie dans un autre article de la revue. Durant l'année, le comité a poursuivi sa réflexion autour des modalités d'organisation de journées éthiques pour les ergothérapeutes. Il s'est également interrogé sur son identité, ses rôles et missions au service de la communauté des ergothérapeutes et du conseil d'administration de l'ANFE au cours d'une réunion mensuelle à distance et d'une réunion dans les locaux de l'ANFE.

## Webinaires

### **Novembre 2022 :**

- Accompagner les personnes et les entités collectives en développant leur pouvoir d’agir pour impliquer les patients vulnérables dans la relation de soin.
- L’ergothérapeute en exercice coordonné en libéral, un atout pour tous.

**Décembre 2022 :** l’approche Cognitive Orientation to daily Occupational Performance *CO-OP*

**Janvier 2023 :** pratiques écoresponsables des professionnels de rééducation et de réadaptation

**Février 2023 :** ESOPE enfant : un nouveau jeu informatisé pour donner la parole aux enfants (5 à 13 ans)

**Mars 2023 :** programme de prévention TaPasS : une approche ergothérapique du bien-vieillir

**Avril 2023 :** le permis de conduire pour la personne dyspraxique (avec TDC) : des enjeux pour l’ergothérapeute ?

**Mai 2023 :** écriture professionnelle et ergothérapie : comment gagner en efficacité ?

**Juin 2023 :** QUEST, OSEQ : QUESAKO ? Un outil de la qualité pour des pratiques ergothérapiques améliorées

**Juillet 2023 :** la prescription des aides techniques par les ergothérapeutes

**Septembre 2023 :** videothérapie et ergothérapie : comme une évidence

**Octobre 2023 :** favoriser l’engagement occupationnel dans une activité physique et/ou sportive.

La satisfaction concernant les webinaires est toujours très importante (8,7/10 en moyenne). L’appétence des adhérents pour ce format est d’autant plus importante que le thème correspond à l’actualité (plus de 1 000 participants au webinaire sur la prescription des aides techniques).

## Collège recherche du Comité scientifique

Le collège de recherche s’est réuni six fois cette année (une fois par mois en visioconférence et deux fois en face-à-face). Le collège a réalisé une cartographie répertoriant les laboratoires susceptibles d’accueillir des ergothérapeutes et impliquant déjà des ergothérapeutes et la diffusion de cette carte interactive, *via* la rédaction d’un article dans *LME* et *via* le forum consacré à la recherche en ergothérapie.

Il a également travaillé à la rédaction d’un questionnaire pour les ergothérapeutes qui exercent dans le domaine de la recherche pour effectuer un recensement. Le questionnaire sera diffusé en 2024.

Comme tous les ans, le collège de recherche a également animé les réseaux scientifiques de l'ANFE, les échanges sur le groupe Google de la communauté de recherche, a apporté des réponses aux sollicitations du réseau et a partagé des informations diverses au sein de la communauté de recherche comme la diffusion d'appels à projets.

### **Collège édition du comité scientifique**

Le collège édition a accompagné cette année la finalisation et la publication de plusieurs ouvrages.

- Ouvrages publiés par De Boeck-ANFE :
  - *L'Évaluation en ergothérapie*, coordonné par Julie Criquillon-Ruiz, Fanny Soum-Pouyalet et Sylvie Tétreault.
  - *L'Ergothérapie centrée sur la personne et ses occupations : guide de pratique*, coordonné par Jean-Michel Caire et Géraldine Poriel.
- Ouvrage publié par l'ANFE :
  - *TaPasS : une approche ergothérapique du bien-vieillir*. Avec l'ANFE, l'équipe de ReSanté-Vous, l'IFE de Bordeaux et le GHICL.
  - *Ergothérapie en pédiatrie : un socle commun pour les pratiques de demain*, ouvrage coordonné par le COFIL des JNE de Lyon sur les communications des intervenants.

Plusieurs projets d'ouvrages sont en cours :

- Projet d'ouvrage sur l'écriture professionnelle par Aurélie Gauthier et Gladys Mignet, publication prévue pour 2024 par De Boeck.
- La 3<sup>e</sup> édition de l'ouvrage sur les modèles conceptuels, sous la coordination de Marie-Chantal Morel-Bracq, publication prévue fin 2024 par De Boeck.
- Traduction de l'ouvrage *Occupational Performance Coaching A manual for practitioners and researchers* par Romain Genet, Charlotte Ramajo, Hélène Faure et Clémence Chassan, publication prévue pour 2025 par l'ANFE.

### **Senso-Dir**

D'après le même concept que le OT'Hope, Amélie Ganzales Sourd et Virginie Seinsot ont créé un outil réservé aux ergothérapeutes et centré sur l'occupation, pour un croisement des données aussi bien *bottom up* que *top down*.

Le Senso-Dir est un outil d'évaluation proposé comme un support d'échange entre l'ergothérapeute et le client. Il permet d'engager une recherche autour des problématiques occupationnelles liées aux particularités sensorielles des personnes de 6 à 18 ans et vise à mesurer l'impact des réactivités sensorielles dans leur

quotidien. L'ANFE a signé avec les auteures un contrat de droit d'auteur et commercialise l'outil.

## Accompagner les ergothérapeutes dans les évolutions de la profession

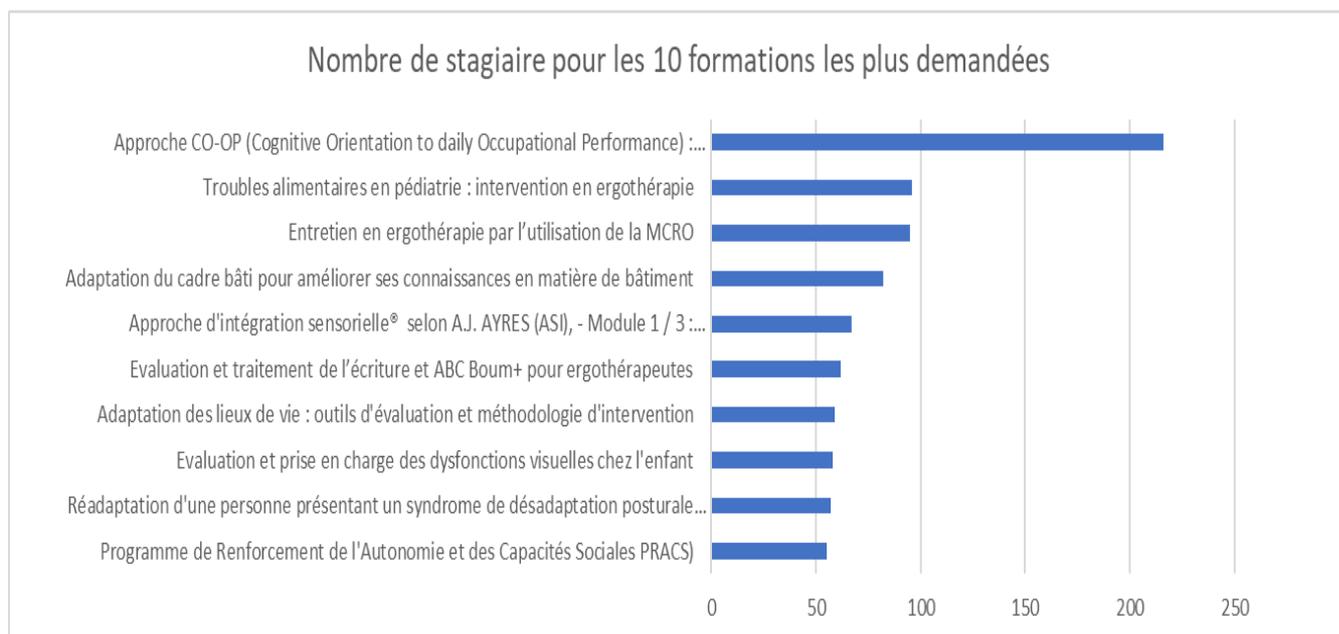
### Adaptation et nouveaux programmes SFC

Sur proposition de la chargée d'ingénierie des formations, le collège de formation a sélectionné pour 2024 deux nouveaux programmes de formation et trois programmes qui viennent compléter des formations existantes pour répondre aux demandes de nos clients.

- E34 : Occupationnel performance coaching
- DP28 : un outil stratégique d'évaluation de la qualité pour les ergothérapeutes – l'OSEQ dans sa pratique ergothérapeutes
- E05C : évaluation et traitement de l'écriture et ABC BOUM + pour les ergothérapeutes en ligne
- EA20A : analyse de l'utilisation de la mesure du rendement occupationnel (MCRO) dans sa pratique
- AL06B : adaptation des lieux de vie : réaliser un schéma d'adaptation d'un lieu de vie

2123 ergothérapeutes ont été formés en 2022, chiffre identique à celui de 2021.

### Nombre de stagiaire pour les 10 formations les plus demandées



Le service de formation continue a formé gratuitement à la MCRO 5 ergothérapeutes impliqués dans le projet de recherche OCEA. Ce projet porte sur les répercussions du cancer sur les loisirs et les activités productives des personnes âgées atteintes de cancer.

Par ailleurs, dans le cadre de la dématérialisation des outils, le SFC s'est équipé depuis juin dernier d'un outil d'émargement numérique dans le but de faciliter le travail des formateurs et de répondre aux attendus des financeurs. Cet automne, le SFC innove avec la sortie d'une newsletter trimestrielle destinée aux formateurs. Cette newsletter proposera des contenus sur la formation, la pédagogie, le fonctionnement du SFC... l'objectif étant de faciliter la pratique des formateurs.

### **Recommandations professionnelles**

- Des recommandations relatives à l'exercice de l'ergothérapie dans le cadre du télésoin ont été rédigées en mars 2023.
- Dans le cadre de l'obtention du droit à la prescription des aides techniques, des recommandations relatives à la prescription ont été éditées en juillet 2023. La pratique de l'impression 3D prenant de l'ampleur en ergothérapie, une convention a été signée entre l'ANFE, la CNSA et le centre mutualiste de Kerpape pour la rédaction de recommandations spécifiques en juin 2023.

# Développer et partager les pratiques cliniques et la recherche à l'échelle internationale

## WFOT

Ouvrage publié par De Boeck-ANFE en Juin 2022 :

- Ouvrage en numérique : *L'Ergothérapie en France, une perspective historique*. Auteurs : Anne-Cécile Delaisse, Jean-François Bodin, Lisbeth Charret, Hélène Hernandez, Marie-Chantal Morel-Bracq.

Par l'intermédiaire de ses deux représentantes, l'ANFE a participé à de nombreux chantiers de la WFOT :

- ✓ Fournir des éléments concernant différentes enquêtes de la WFOT comme le « Human Resources Project » (informations disponibles sur le site de la WFOT dans l'onglet « Ressources »).
- ✓ Faire la promotion de la Journée mondiale de l'ergothérapie qui a lieu chaque année le 27 octobre, et ce depuis 2010 (**#WORLDOTDAY2022**) par la mise en place d'un guide en français pour accompagner la célébration de cette journée.
- ✓ Participer à un projet de la WFOT nommé « Narrative Project » : base de données d'occupations où des personnes du monde entier sont encouragées à soumettre des vidéos décrivant ou montrant leurs occupations. L'une de nos représentantes, Sarah, a participé à plusieurs réunions de développement du projet en qualité de *reviewer* de vidéos mises sur le site <https://occupational-narratives.wfot.org/>. Elle est également en cours de rédaction d'un article pour le LME co-écrit avec la WFOT pour présenter le projet plus en détail aux adhérents.
- ✓ Répondre aux questions d'ergothérapeutes de différents horizons (États-Unis, Angleterre, Maroc, Espagne) voulant s'installer en France et à des ergothérapeutes.
- ✓ Français souhaitant s'installer à l'étranger (Maroc, Espagne, Canada, États-Unis, Angleterre).
- ✓ Continuer le travail d'accréditation des IFE via l'« Education Board ». Cette année un IFE a présenté sa candidature, le dossier est en cours de traitement.
- ✓ Présenter la WFOT, son rôle et les différentes ressources mises à disposition des adhérents aux étudiantes de 3<sup>e</sup> année de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

Cette année aucun Council Meeting ni aucun congrès ne s'est tenu.

## **Les actions du R2DE à l'échelle internationale**

- Le R2DE est relié à plusieurs groupes partenaires qui partagent les mêmes objectifs : le C4E (Canada), Ergo-éco (Suisse) et l'OTEA (États-Unis). Notre groupe d'intérêt constitue un relais d'information des activités de ces groupes à l'intention de la communauté des ergothérapeutes.
- Participation de deux membres du R2DE au Sustainability Project Group de la WFOT depuis septembre 2023.

## **CIAFE**

Le réseau a finalisé le programme de la conférence internationale francophone qui se tiendra les 26 et 27 janvier 2024 à Bruxelles. Une journée est destinée aux formateurs, tandis que l'autre, ouverte à tous, porte sur les compétences d'analyse et d'action.

# REMERCIEMENTS

L'ANFE remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent chaque jour pour mener à bien les actions présentées dans ce rapport d'activité.

## Journées Nationales de l'Ergothérapie

Virginie BENIS  
Pauline DANTIN  
Samuel DUCOURNAU  
Caroline FLORES  
Denis JACQUEMOT  
Sabine LIONNARD-RETY  
Marie POUPLIN  
Charlotte RAMAJO  
Lucas ROUAULT

## Assises Nationales de l'ergothérapie

Marielle ANDRE  
Nicolas BIARD  
Christophe BUFFANVAND  
Clémence CHASSAN  
Héloïse POULAIN  
Lucie PORTE  
Rémi SAJOT  
Arnaud SCHABAILLE

## Groupe d'intérêt impression 3D

Helene CARITEAU  
Soazig DAVID  
Karine RIGUET  
Sophie TOURE-JEAN  
Marie VUANO

## Groupe d'intérêt forfait TND

Anne-Marie CAIRE  
Perrine COLMARD  
Hélène FAURE  
Céline LEFORT  
Delphine PARUTTO  
Elodie PLOMMET  
Auréliе ZIMMERMANN

## Ergothérapie et psychomotricité auprès des personnes âgées

Hélène BAUDIN  
Dominique BERNARD  
Jenny BLIN CHEVRIER  
Auréliе BRIE  
Jean-Michel CAIRE  
Sandrine CLEMENCEAU  
Mathilde GRALL  
Hadj KALFAT  
Chloe NAQUIN  
Nadège PERONET  
Anne REGNACQ  
Annabel ROY  
Arnaud SCHABAILLE  
Emilie THOMAS

## GRESM

Maelle CHAPIS  
Hélène CLAVREUL  
Thierry CORENTIN  
Anne Laure CUISNIER  
Chantal DELEPINE  
Anne DELESTRE  
Gwenaëlle DELOURME  
Alice DEY  
Aline DOUSSIN  
Mégane DUMONT  
Auréliе FAURE  
Stéphanie GOASMAT  
Marie Lise GONZALEZ  
Perrine GUILLEMOT  
Annick ISSELE  
Florence LACHENAL  
Murielle LAUNOIS  
Sandrine MARRIERE  
Constance MATTER  
Gilhem MONTALBANO  
Tasneem PICHORI  
Béatrice SIMONNET  
GUEREAU

## Groupe de travail sur les aides techniques

Marie BRISSAC  
Stéphanie DESTAINVILLE  
Isadora DONY  
Violaine GUY  
Gaelle JAUMAIN  
Julie MAYET  
Cyrielle MELINAT-JAY  
Gladys MIGNET  
Guillaume PELE  
Céline PINEAU  
Julie SANTIAGO  
Bruno VANDEVELDE  
Justine VILAPLANA

## Groupe de travail sur le télé soin

Hélène CARITEAU  
Violaine GUY  
Capucine HAMD  
BOURGOIS  
Sophie LABORDE  
Hélène LEDREUX  
Gaelle RIOU  
Anne THOMAS

## Traduction du PRPP

Aline DOUSSIN  
Sophie SCHWEITZER  
Claire VILLEPINTE

#### **R2DE**

Fanny CHANTREUIL  
Marie-Eva CHEVEAU  
Géraldine DESPRES  
Caroline FLORES  
Elise GUILLAUME  
Pauline LENGRAND  
Vanessa PILLAIS  
Sarah THIEBAUT  
Manon VOISIN

#### **Ergoinsens**

Cécile DUFOUR  
Olga JIMENEZ-NODET  
Patricia SAN SEBASTIAN  
Flavie THEVENET

#### **WFOT**

Sara CORELLA PEREZ  
Sybille IZOUGARHANE

#### **COTEC**

Soizic RIEGEL  
Amandine TISSIER

#### **CSI ANDPC**

Pascaline FRADELIZI  
Esméralda GAUTHIER

#### **UIPARM**

Guillaume PELE

#### **Conseil National TSA et TND**

Cécilia GALBIATI

#### **Fondation Paul BENNETOT**

Margot SALOMON

#### **Comité d'expert du CESAR**

Isabelle MARCHALOT

#### **Comité de rédaction de FJOT**

Marielle ANDRE  
Claire CAMUS  
Noemie LUTHRINGER  
Samuel POUPLIN

#### **Comité scientifique collège formation**

Emmanuel DUPUIS  
Cécilia GALBIATI  
Emmanuelle GUYOT  
Florence LARPENT  
Laure MOISAN

#### **Comité scientifique collège recherche**

Chantal CHAVOIX  
Axelle GELINEAU  
Alice PELLICHERO  
Lucas ROUAULT  
Margot SALOMON

#### **Comité scientifique collège édition**

Clémence CHASSAN  
Fanny GARDEUX  
Romain GENET  
Marie-Chantal MOREL  
Gaëlle RIOU

#### **Comité de rédaction d'ergOTHérapies**

Marielle ANDRE  
Claire CAMUS  
Océane FOLLIET  
Noemie LUTHRINGER  
Marie-Chantal MOREL  
Patricia PELE  
Véronique PERON  
Samuel POUPLIN  
Lisenn SAETTEL

#### **Comité d'éthique et d'exercice**

Sandrine CLEMENCEAU  
Sara CORELLA PEREZ  
Laurence KOCH  
Julie MAYET  
Sandrine MENNESSON  
Gladys MIGNET  
Karine RIGUET

#### **Conseil d'administration**

Marie BRISSAC  
Théo BRUNOIS  
Christophe BUFFAVAND  
Thomas CHARGE  
Elise DUPITIER  
Dorine FORTIN  
Pierre GUILLAUMIN  
Guillaume PELE  
Joly PERRINE  
Héloïse POULAIN  
Rémi SAJOT  
Amélie SARAGONI  
Arnaud SCHABAILLE  
Clémence TANNEAU  
Marie VISEUX

#### **CNPE / SFE**

Nicolas BIARD  
Christophe BUFFAVAND  
Jean-Michel CAIRE  
Elise DUPITIER  
Pascaline FRADELIZY  
Violaine GUY  
Barbara JOANNOT  
Laurence KOCH  
Marie Chantal MOREL  
Rémi SAJOT  
Arnaud SCHABAILLE  
Virginie VAGNY  
Manon VOISIN

#### **OPC**

Clémence CHASSAN  
Hélène FAURE  
Romain GENET  
Charlotte RAMAJO

#### **Livre « L'évaluation en ergothérapie »**

Julie CRIQUILLON RUIZ  
Marie Chantal MOREL  
Frédérique PONCET  
Fanny SOUM POUYALET  
Sylvie TETRAULT

#### **TaPasS**

Julie DECROCK  
Guy Le CHARPENTIER  
Marie Chantal MOREL  
Fanny SOUM POUYALET  
Amélie SARAGONI  
Eric SORITA

#### **Livre « L'ergothérapie centrée sur la personne et ses occupations »**

Jean-Michel CAIRE  
Géraldine PORIEL

#### **Comité territorial**

Athénaïs ABIME	Emilie LEFEVRE
Morgane ADDE	Anne-Laure LOPEZ
Alexia ALAUX	Théophile MABON
Anne BARRES	Stéphane MAILLET
Anne BARTHELEMY	Céline MIODINI
Marine BELLÉGUIC	Chloé MOURIER
Sandra BERTHÉ	Chloé NAQUIN
Audrey BONNAL	Hélène NEVEU
Julie BONVALLET	Patricia PELÉ
Esther BOSSHARDT	Angèle PEPIN
Carole BOUGET	Anne-Lise PERROT
Alice BOULLAUD	Aurélié PROST
Marie-Ella BOZOR	Manon RASSART
Victoire CAILLET	Caroline REGNAULT
Anne-Marie CAIRE	Bertrand RICOT
Marjolaine CHARLOT	Claudia RIPPET
Mélanie CLAIZON	Adeline RONDEAU
Audrey CLAVÉ	Anne-Lise ROUDIÈRE
Perrine COLMARD	Annabel ROY
Margaux CONTREPOIS	Alessandra SCHMAILZ
Mylène DALPHIN	Sixtine SOCIÉ
Pauline DANTIN	Adèle SOUCHET
Suzanne DUBOIS	Justine SPIR
Cyprien DUPONT	Rodolphe TECHER
Jérémy ENEZ	Maxime TÉDOS
Servane ESNOUF	Anne THOMAS
Florence FISSAROU	Maud TREMBLAY
Cédric GAVIER	Fanny VALTHIER
Cécile GENTILHOMME	Thomas WINDEY
Marjorie GIAMBERNARDI	
Virginie GIRARD	
Daphnée GONSE	
Gildas GOURVEZ	
Sterenn GOUZIEN	
Loup GUERNIER	
Florence GUERREAU	
Paul GUILLET	
Margaux GUIMARD	
CapucineHAMDJ	
BOURGOIS	
Emeline KIENTZ	
Tessa LACOMBE	
Marie LARGES	
Bérengère LAUNAY	
Marine LAURENT	
Maeva LEPLUS	

# CONTACT

**Association nationale française des ergothérapeutes**

64, rue Nationale - CS 41362

75214 Paris Cedex 13

01 45 84 30 97

[accueil@anfe.fr](mailto:accueil@anfe.fr)

[www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)

